

L'Électricité: un problème important

Ce qu'on en dit — Des faits non équivoques —
Un cercle d'étude communal — Le "Moniteur",
une brochure qui mérite d'être étudiée

En fin de semaine, nous parcourions notre presse hebdomadaire, celle qui est imprimée et distribuée à quelques centaines de copies, mais qui, malgré son faible tirage, à cause des questions d'intérêt local qu'elle discute, peut exercer une certaine influence sur la formation de la mentalité de ses lecteurs. Comme nous devions, samedi soir, assister à la grande manifestation en faveur de la réduction des taux de l'électricité dans Québec et que nous ignorions tout, ou à peu près, de ce problème, nous y avons porté une attention toute spéciale. Nous avons noté la reproduction d'un article de la *Parole*, de Drummondville, qui s'en prend à M. T.-D. Bouchard et à ses associés parce qu'ils ont réussi à faire baisser les taux de la *Southern Canada Power* (pourtant, ce sont les citoyens de Saint-Hyacinthe qui en bénéficient), pour la magnifique campagne qu'il mène, et une "Tribune libre" (?) sur la "Nationalisation des services publics". Nous avons remarqué encore que la Compagnie d'Électricité qui dessert la ville des Trois-Rivières vient d'offrir une réduction de taux de tout près d'un tiers, que celle de Chicoutimi a également consenti une réduction sensible que le Conseil municipal de cette ville a refusée, ne la jugeant pas suffisante. En rapprochant ces faits des articles dits "éditoriaux" que nous venons de parcourir, nous avons cherché à nous expliquer la façon de discuter ce problème important par notre presse rurale. Nous voici en face de résultats non équivoques qui ont suivi une campagne vigoureuse si l'on veut, mais qui n'est qu'à ses débuts, et une presse dont le rôle, sans contredit, est de renseigner parfaitement ses lecteurs et de les aider à se former une opinion juste sur des questions aussi importantes, qui condamne cette campagne! Qu'est-ce à dire?

Nous permet-on une suggestion? A ceux qui veulent sincèrement obtenir quelques éclaircissements sur le sujet, nous conseillons la demande d'un numéro du *Moniteur*, publié au Garden City Press, Gardenvale, Québec. Cette brochure de quelques pages contient une foule de renseignements précieux que tous les gens de chez nous devraient connaître. Nous ne sommes pas expert en la matière, nous l'avouons. Mais nous avons été on ne peut plus intéressé par les récits qu'on y fait de ce qui se passe dans les Etats du Tennessee et de New-York pour les Etats-Unis et dans l'Ontario pour le Canada. Les mêmes initiatives doivent-elles être lancées chez nous? On le dit. Chose certaine, c'est en discutant en toute connaissance de cause ce problème important, et cela à la lumière même des faits, que nous le saurons.

La lecture du *Moniteur* fournira encore un renseignement précieux. Elle fera savoir qu'il existe dans la province de Québec un groupement d'étude sérieux qui a nom "Cercle d'Étude Communal de Sainte-Anne de Bellevue". Elle prouvera l'avantage qu'il y aurait à ce que des groupements semblables se multiplient par toute la province, non seulement pour l'étude du problème de l'électricité, mais pour toutes les autres questions d'ordre commercial, industriel, social et religieux. Pour notre part, nous souhaiterions que tous nos lecteurs s'intéressent à ce problème de l'électricité qui sera d'actualité de premier plan dans les mois qui suivront. L'espace et le temps nous manquent pour entrer dans les détails aujourd'hui, mais nous y reviendrons.

Robert RAYNAULD

En marge d'une surprise

On s'étonne en certains quartiers que le *Bulletin des Agriculteurs* considère le maintien des cultivateurs sur la ferme comme plus important que la colonisation. Si ceux qui jouent la surprise vivaient comme nous avec les ruraux, s'ils recevaient quotidiennement des visites de cultivateurs qui viennent faire au rédacteur de "leur" journal des confidences fort intimes, si ces confidences se répétaient dans le courrier volumineux venant des quatre coins de la province, ces gens, disons-nous, comprendraient que les cultivateurs, dans bien des cas, connaissent leur mal mieux que qui que ce soit. Nous l'avons écrit et nous le répétons avec tant d'autres: "Gardons d'abord les cultivateurs sur nos fermes! Inutile de dépenser des millions pour les renvoyer sur les terres du domaine colonisable, ces chômeurs, qui ont abandonné la terre pour une seule raison dans 90% des cas, parce qu'elle ne les payait pas, parce qu'elle ne leur fournissait pas les nécessités de la vie!"

Mais, nous voulons dire, nous aussi, que le numéro du 27 octobre de cette presse en série nous a fourni une vraie "surprise". On s'étonne en page trois, croyons-nous, que nous considérons le maintien à la terre comme le problème le plus pressant et, en page six de la même édition, on fournit une foule de bonnes raisons (sur lesquelles, soit dit en passant, nous revenons nous-même, depuis trois mois presque, dans chacune de nos éditions) qui prouvent à l'évidence notre assertion. Nous nous demandons si nous devons citer textuellement. Disons plutôt que l'auteur de l'*Avenir agricole* démontre, ou du moins tente de démontrer que l'industrie agricole est l'une des plus complexes à l'heure actuelle et présente des difficultés quasi impossibles à surmonter. Nous n'en voulons pas plus pour déclarer que les déracinés de la terre, les chômeurs urbains, les gens privés de ressources financières (nous ne voulons pas penser que, d'après le plan Vautrin, ils posséderont assez de ressources pour réussir et nul ne le pensera non plus) feront de leur entreprise un succès alors que des cultivateurs de toujours doivent lutter sans répit, avec comme perspective assez probable, dans nombre de cas, la faillite.

Nous terminons en disant que c'est nous qui avons probablement raison de nous "étonner" de leur "étonnement".

Robert RAYNAULD

Nos annonceurs sont vos amis et les nôtres! Entre amis, on se donne un coup de main, n'est-ce pas? Ne les oubliez pas alors.

Le problème de l'électricité

Réunion importante à l'hôtel Windsor — M.
T.-D. Bouchard, conférencier d'honneur —
"L'électricité pour tous" — Résolution

(De notre correspondant)

Le Cercle d'Étude Communal de Sainte-Anne de Bellevue, samedi soir dernier, quelque 500 personnes à une grande assemblée pour l'étude du problème si important de l'électricité dans la province de Québec. Ce cercle d'étude, de Sainte-Anne de Bellevue, on le sait, a été formé à l'instigation de M. J. J. Harpell, président du *Garden City Press*, industrie la plus importante de cette ville progressante. Les invités représentaient toutes les classes de notre société québécoise appartenant aux groupements politiques, industriels, ouvrier et agricole.

A l'issue du dîner servi dans le Salon Rose de l'hôtel Windsor, plusieurs invités de marque furent appelés à prendre la parole.

M. G. Daoust, de Sainte-Anne de Bellevue, président de cette grande réunion, pria tout d'abord M. Harpell de dire quelques mots.

M. J. J. Harpell

On lui fait une ovation lorsqu'il se lève pour parler. Il rappelle en quelques mots la fondation et le but poursuivi par son groupement de jeunes. Il en est fier et voulant le faire connaître à ses invités, il leur demande de se lever, ce qu'ils font au milieu des applaudissements de l'assistance. Il rappelle encore que Sainte-Anne de Bellevue est une localité très importante dans notre province de Québec et compte, parmi ceux qui ont contribué à son développement, des personnalités de marque, telles que M. W. S. Fielding. Il termine son bref discours par un éloquent éloge de l'hôte d'honneur, M. T.-D. Bouchard, qu'il remercie d'avoir accepté l'invitation du Cercle d'Étude Communal de Sainte-Anne de Bellevue, dont il est le président honoraire, et qu'il félicite de la campagne vigoureuse qu'il mène contre le trust de l'électricité.

M. T.-D. Bouchard

C'est l'orateur suivant au programme. Aussitôt levé, l'assemblée l'applaudit et entonne le *Je is a jolly good fellow*, qui est suivi de *Il a gagné ses épaulettes*. M. Bouchard commence sa conférence par un mot à l'adresse de l'organisateur de ce mouvement, M. J. J. Harpell. Rappelant les événements des dernières années, il le félicite de son œuvre comme industriel et comme citoyen de l'importante ville de Sainte-Anne de Bellevue. Il déclare que notre province devrait compter plus d'hommes de cette trempe "qui ne craignent pas de s'attaquer aux idées aux pieds d'argile". La justice peut les condamner, ces hommes, et il ne faut pas la discriminer dans notre province. Mais, ils sont plus grands après qu'avant leur condamnation et leur œuvre porte des fruits.

M. Bouchard apprend à l'assemblée qu'il vient de compléter, en la compagnie de M. Harpell, un voyage des plus agréables et des plus instructifs dans les Etats du sud-est des Etats-Unis. "Toutes les données qui me manquaient encore pour la prochaine Enquête Provinciale de l'électricité, je les ai maintenant, et c'est grâce à M. le président du *Garden City Press* que j'ai pu les obtenir car il compte des amis partout, cet homme remarquable!" Un peu plus tard, M. l'orateur rappelle l'œuvre accomplie par la *Tennessee Valley Authority*. M. Roosevelt a lancé un mouvement de grande envergure, le "New Deal", que l'on pourrait traduire "l'Ordre Nouveau". Enquête faite, le président des Etats-Unis a constaté que "la spéculation dans tous les domaines tend à favoriser l'intérêt particulier de tel ou tel individu ou groupe en oubliant le bien-être de la masse."

Cet état de choses doit cesser. Chiffres en mains, on a découvert dans la République américaine que la plus chétive des spéculations réside dans le domaine de l'électricité. Aussi, le président Roosevelt, voulant contrôler les données qu'il a obtenues, a-t-il adopté une politique nouvelle fort importante. Il a décidé la construction dans quatre districts de pouvoirs électriques et la vente de l'électricité à prix coûtant aux consommateurs. M. Roosevelt veut bien qu'un capital réel rapporte à ceux qui l'investissent des dividendes honnêtes mais rien de plus.

L'Etat de New-York a décidé, lui aussi, de conserver les ressources naturelles hydro-électriques aux habitants de l'Etat. On y a calculé que le cheval-vapeur coûte environ \$81.00. Avec le coût de l'installation, les intérêts sur le capital investi, la dépréciation, etc., on atteint peut-être la somme de \$100.00. Comme l'argent s'emprunte dans cet Etat à 3%, on pourra charger le cheval-vapeur, au consommateur, à \$10.00 tout au plus et payer tout, intérêt, amortissement et autres dépenses, et réaliser quand même des profits intéressants. M. l'orateur cite les chiffres obtenus d'un consommateur de cet Etat. A la fin avril 1933, une facture de la Compagnie d'Électricité de l'Etat de New-York portait, comme dépense pour 267 kilowatts, la somme de \$12.47. A la même date, en 1934, le même consommateur, pour une dépense de 334 kilowatts, ne déboursait plus que \$5.86; différence énorme, n'est-ce pas?

M. Bouchard rappelle les luttes qu'il a eues à soutenir contre la *Southern Canada Power* qui dessert sa ville de Saint-Hyacinthe.

Jusqu'à l'an dernier, le Conseil de cette ville importante de notre province avait demandé des taux raisonnables à cette compagnie et n'avait essuyé que des refus. A la suite d'un referendum, le Conseil obtint la permission d'emprunter les fonds nécessaires à sa propre installation pour la fabrication de l'électricité. Aussitôt, la *Southern Canada Power* offre une réduction de 33 1/3 p.c. La ville décidant de poursuivre quand même l'installation, nouvelle offre de réduction de taux, c'est dire qu'il ne faut pas craindre la lutte contre le trust car la victoire est assurée aux persévérants. Et M. Bouchard de terminer en disant que c'est aux jeunes qu'il appartient de poursuivre le travail commencé. Pour le mener à bonne fin, ce travail, il faut, comme à Sainte-Anne de Bellevue, se grouper pour étudier les grands problèmes. Il faut des hommes comme M. Harpell pour les aider de leur expérience. "N'allez pas vous illusionner", déclare-t-il en reprenant son siège, "ces idées n'ont pas des pieds d'airain. Avec de la ténacité et du courage, vous les démolirez une à une et la province ne s'en portera que mieux!"

Le docteur P. Hamel

Le docteur Hamel, de Québec, invité à prendre la parole, fait d'abord l'éloge de M. Harpell et ensuite, met en garde tous les participants de cette campagne contre la désunion qu'on s'efforcera de créer dans leurs rangs. "Dans cette enceinte, la plus belle union existe. Qu'elle continue à régner et le succès est assuré car nous avons pour nous la vérité."

M. Thériault

Invité à dire quelques mots, il déclare tout d'abord être heureux d'avoir fait la connaissance de M. Harpell. Puis il expose la situation tragique de la province. "Après avoir lutté longtemps pour l'obtention de nos droits constitutionnels, de notre liberté, il semble qu'il y ait conjuration pour nous empêcher d'en jouir dans presque tous les domaines. Nous ne semblons marcher qu'à contre-cœur. La situation n'est pas désespérée pourtant, si nous décidons une fois pour toutes de corriger cette situation tragique."

M. Guertin

M. le député de Hull attribue l'arriération de la province de Québec "au manque d'esprit public de nos dirigeants". Après avoir condamné la *Montreal Light, Heat and Power Consolidated* et la *Southern Canada Power*, il déclare qu'il existe d'autres compagnies qui exploitent sans vergogne le public québécois. "Nous avons, nous, la *Gatineau Power*, qui transporte son électricité en Ontario et qui refuse de desservir les populations éloignées le long de sa ligne de transmission résidant dans la province de Québec". Il dénonce vigoureusement son capital actuel de \$13,500,000, qui n'a pas coûté un seul sou aux actionnaires primitifs. Et lorsqu'il arrive, sur instances répétées, que cette compagnie vende de l'électricité dans le Québec, c'est aux conditions suivantes: 7 A & SOUS LE KILOWATT-HEURE, alors que la province voisine paie 2 1/2c. Référant à la campagne de lutte intense conduite actuellement par la *Montreal Light, Heat and Power*, l'orateur propose, au milieu de l'ilarité générale, que M. le Dr P. Hamel, de Québec, lui fournisse son précieux concours pour l'établissement de son bilan devant la Commission d'Enquête Lapointe.

M. Laurent Barré

Le député de Rouville débute en déclarant sans ambages qu'il ne connaît rien à la question de l'électricité pour l'excellente raison que, à l'instar des cultivateurs de son comté, il a calculé que, dans les conditions actuelles, pour jouir de l'électricité sur la ferme, il faudrait d'abord vendre la ferme pour payer les frais. "On a donc décidé de garder nos propriétés et de se passer d'électricité!"

Notre province est belle par sa population saine, ses magnifiques paysages, ses richesses naturelles incomparables et pourtant nous sommes arriérés. Pourquoi? Parce que chez nous on a regardé la paille avant l'homme. On a favorisé le bien particulier et oublié l'intérêt de la communauté. La province est bien malade! Qui la guérira? Bien des remèdes s'imposent, mais, avant tout, il est un problème capital: le maintien du cultivateur chez lui. Tant qu'on fera passer les autres problèmes avant celui-là, colonisation, législation sociale, éducationnelle et même ouvrière, on pourra faire quelque bien mais on n'atteindra pas le mal dans son origine. Qu'on ne l'oublie pas, ce problème doit être résolu! Si ce n'est pas par patriotisme, par conviction, par devoir, que ce soit par égoïsme! Qu'advient-il de vous, Messieurs, à quelque degré de l'échelle sociale que vous apparteniez, si nos cultivateurs continuent à venir grossir, de semaine en semaine, les rangs de nos chômeurs? Pourrez-vous les nourrir, les loger, les chauffer tou-

jours? Votre intérêt le plus particulier vous invite à vous préoccuper, et de suite, de ce problème, le plus important qui vous ait jamais confrontés. Faites que les cultivateurs de nos vieilles paroisses rurales trouvent leur vie, simplement leur vie, sur la ferme où ils sont encore, mais pas pour longtemps peut-être, et la province de Québec retrouvera sa santé, sa vigueur d'autan.

M. Albert Rioux

M. le président de l'U. C. C. manifeste contre le fait que nous, de la province de Québec, sommes tondus, tondus jusqu'à la peau, au point qu'un traitement électrique nous est devenu nécessaire. La municipalisation de l'électricité s'impose. Est-ce la chose possible? Il ne faut pas en douter si dans chaque centre il se trouve un Harpell qui groupe les jeunes pour les faire étudier. Du coup, ces groupements ne verraient pas qu'un règlement du problème de l'électricité mais de toutes les autres questions sociales qui sollicitent notre attention immédiate.

M. A. Carignan

M. Carignan, maire de la cité de Lachine, près Montréal, met en garde les citoyens de Dorval, de Pointe-Claire et de Ste-Anne de Bellevue contre les coups adouciés des compagnies puissantes. Il fait remarquer l'aventure courue par la cité de Lachine et fait savoir qu'un sort identique peut les frapper. "Réfléchissez bien avant de poser des actes avant de prendre des décisions, car vous pourriez le regretter amèrement par la suite comme on le fait à Lachine!"

MM. Monk, maire de Dorval, Calder, Chailfoux, Gratton et autres adressent aussi quelques mots et abondent dans le sens des orateurs qui les ont précédés.

L'assemblée se clot sur l'adoption à l'unanimité de la résolution suivante:

"Attendu que l'électricité est une commodité moderne contribuant à l'augmentation de l'emploi et à l'amélioration du bien-être des familles et à l'augmentation des industries dans notre province;

"Il est résolu que cette assemblée décide de favoriser l'introduction de l'électricité partout et cela au plus bas prix possible dans tous les centres de la province de Québec et il est résolu que M. T.-D. Bouchard, représentant les municipalités, M. J.-C. Rancourt, représentant l'élément ouvrier, M. Albert Rioux, représentant les agriculteurs, le Dr Philippe Hamel, le Dr C.-E. Forget, M. Hervé Gagnon et M. J. J. Harpell, représentant les industriels, constituent un comité chargé de faire les démarches nécessaires et qu'une nouvelle assemblée soit tenue afin d'organiser définitivement le mouvement projeté."

DANS LES COULISSES

A l'assemblée de samedi soir, sur l'électricité, les directeurs de nos grosses compagnies électriques brillèrent... par leur absence.

Une suggestion charitable à leur adresse, M. le docteur P. Hamel, de Québec, offre gratuitement ses services à la *Montreal Light, Heat & Power* pour l'aider à établir son bilan pour la prochaine enquête provinciale.

Gageons que la M. L. H. & P. refusera une offre aussi... alléchante!

On parle beaucoup de la fusion entre le Canadien National et le Pacifique Canadien. Ce projet s'écarterait sûrement un avantage précieux: le paiement de la dette actuelle du chemin de fer Pacifique Canadien par tout le Canada.

"Toute vérité n'est pas bonne à dire", n'est-ce pas, M. Stevens? Consolerez-vous! Il reste encore des vérités à dire et qui ne plairont sans doute pas encore à notre futur lord Bennett d'Hopewell. Seulement, il ne pourra peut-être pas mettre à la porte ceux qui les proféreront!

Le "haut parleur" de Montréal aurait-il trouvé écho à Ottawa? Il le semble bien, si l'on en juge par la dernière nomination à la Banque du Canada.

Inclinons-nous, Canadiens français, mes compatriotes, devant tant de générosité. Nous ne pouvons tout avoir... les postes subalternes... et les supérieurs!

Ca vous fait-il plaisir, M. Houde, de constater que notre premier ministre aux allures dictatoriales vous donne raison?

DIABLOTIN

Désastreux incendie

St-Jérôme, Lac-St-Jean, 22. — Un incendie dont on ignore la cause a détruit, samedi soir, le magasin de M. Charles Hudon, représentant de la compagnie P.-T. Legaré, le magasin de M. Diégo Boivin et le logement de M. Edgar Nadeau qui était au-dessus de ce magasin, ainsi que la maison de M. Stanislas Fortin avec leur contenu.

La quantité totale de bœuf marquée vendue au Canada en août 1934 a été de 3,669,528 livres, soit une augmentation de 2,249,250 livres sur août 1932 et de 1,003,279 livres sur août 1933.

Sociétés diocésaines de colonisation

S. Em. le cardinal Villeneuve et M. Vautrin font les frais de cet article — But et moyens d'action des sociétés de colonisation — Comités paroissiaux — Fédération des sociétés diocésaines

Au congrès de la colonisation, S. Em. le cardinal Villeneuve a posé une série de questions qui mériteraient d'être remises à l'affiche parce qu'elles constituent tout un programme.

Quelles que soient les réponses apportées par nos dirigeants à ces points d'interrogation, les sociétés diocésaines de colonisation sont appelées à jouer un rôle considérable. Aussi, le Primat de l'Eglise canadienne emploie-t-il la forme affirmative pour décrire leur objet et leurs moyens d'action:

Le but de nos sociétés diocésaines de colonisation est de favoriser la colonisation en travaillant l'opinion et en persuadant les fils des cultivateurs qu'ils doivent préparer leur établissement sur des terres neuves puis en venant en aide aux colons sans ressources dans leurs commencements.

Elles veulent d'abord provoquer un sentiment commun d'éducation colonisatrice. Entendant intéresser aussi bien les citadins que les ruraux à leur œuvre, elles veulent convaincre tous les nôtres que cette œuvre est éminemment sociale et patriotique, qu'elle est nécessaire et qu'elle est possible, qu'elle sera même relativement facile si tout le monde met l'épaule à la roue.

Dans ce travail d'éducation du futur bon colon et dans son recrutement, la Société diocésaine de colonisation saura se faire aider par tous les groupements sociaux, particulièrement par nos sociétés nationales, par les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, les cercles de fermières, par les organisations paroissiales, par la presse et la radio. Elle préconisera l'enseignement agricole aux fils de cultivateurs, et les arts ménagers à leurs filles. Elle multipliera les conférences sur l'agriculture et la colonisation dans toutes les réunions d'œuvres sociales et catholiques. Elle priera même Nos Seigneurs les Evêques d'en faire donner dans les Grands Séminaires et de provoquer l'éclosion de vocations missionnaires agricoles par des études spéciales pour consacrer ensuite ces prêtres à la protection et à la direction des colons. Enfin, elle interviendra respectueusement auprès du Conseil de l'Instruction publique pour accentuer le caractère agricole à garder ou à rendre aux écoles rurales.

L'un des moyens dont elle usera pour aider ainsi dans leur établissement les colons nouveaux sera de recueillir d'une façon périodique et ordonnée, auprès des citoyens des villes et des campagnes, des secours surtout en argent, mais même en provisions, en vêtements, en articles de ménage et de les distribuer aux colons nécessaires pour leur permettre d'entreprendre la conquête des terres nouvelles.

Les colons choisis avec discernement parmi les jeunes gens et les chefs de famille laborieux, sobres, honnêtes, désireux de s'établir et aptes à le faire par leur courage et leur endurance, seront dirigés quand il y aura lieu sur les vieilles fermes désertées, ou conduits en groupe pour former sur des terres propres à la culture des noyaux de paroisse, puis des paroisses entières, selon les conseils des agronomes et autres officiers que le gouvernement voudra bien leur accorder.

Les Sociétés diocésaines de colonisation seront alimentées d'une façon régulière dans leurs modestes ressources et auront pour organes d'influence et d'opération effective des comités paroissiaux de colonisation. Enfin, pour mettre dans toute cette organisation générale de l'équilibre et de la coordination, les sociétés diocésaines, à mesure qu'elles seront fondées, seront réunies dans une fédération interdiocésaine.

M. Vautrin a voulu assigner une double mission, dans son plan, aux sociétés de colonisation: 1. recruter les éléments les plus aptes à réussir sur la terre; 2. soutenir ces colons dans le vaste champ qui relève "de l'initiative familiale, de la coopération intelligente et de la charité organisée" (Mgr Courchesne).

Si dans un diocèse, continue le ministre, il y a plusieurs milliers de jeunes gens à placer, et que dans ce diocèse notre enquête nous révèle que nous pourrions difficilement en établir plus de quelques centaines, qu'allons-nous faire des autres? Nous offrons la solution suivante. Nous mettrons un canton de plus à la disposition de cette société dans une région de colonisation choisie. Les sociétés feront un bon recrutement et nous enverrons ces jeunes gens; nous les grouperons et nous les alderons dans leurs nouveaux établissements. La société prendra la responsabilité de les bien choisir, et nous prendrons celle de les bien établir. Le rôle de la société ne doit pas être fini lorsqu'elle a fait son recrutement. Elle se doit de conserver le contact, de continuer sa propagande, de ramasser des "provisions" pour ainsi dire, dans le diocèse, et elle peut soutenir les colons, dans le vaste champ qui ne relève pas de l'Etat, mais qui incombe à la charité privée.

Même ceux qui n'ont pas pris au sérieux le congrès de la colonisation attachent une grande importance au rôle des sociétés de colonisation.

Les gouvernements, de quelque couleur qu'ils soient, ne font pas volontiers de la colonisation: c'est une œuvre qui ne met pas d'argent dans la caisse électorale et qui chasse les surplus budgétaires.

D'autre part, en régime démocratique, les gouvernants ne dirigent pas, ils suivent l'opinion publique. Nos sociétés diocésaines seront chargées d'entretenir le feu sacré de la colonisation. Par leurs comités paroissiaux, elles intéresseront à leur œuvre l'élite de la race.

La dernière née des sociétés de colonisation, celle du diocèse de Montréal, a commencé à constituer ses comités en choisissant, dans chaque paroisse, cinq hommes parmi ceux qui se sont le plus dévoués aux questions sociales. Elle leur demande de faire l'inventaire des colons possibles et des fermes disponibles dans chaque paroisse, d'enseigner aux pères de famille comment établir leurs fils sur des terres neuves, de constituer une espèce de bureau de placement pour ceux qui veulent préparer leur avenir sur le sol. Un prêtre sera chargé de visiter constamment ces comités paroissiaux pour stimuler leur zèle et orienter leur travail. Ces efforts peuvent-ils rester sans résultats?

Enfin, la Fédération des Sociétés de colonisation annoncée par S. Em. le Cardinal, doit coordonner le travail des organismes diocésains. Pourquoi cette Fédération ne serait-elle pas reconnue par le gouvernement comme un conseil provincial de colonisation?

Albert RIOUX

(Du Devoir)

NOS MARCHES

CE QUE VOUS ACHETEZ CE QUE VOUS VENDEZ

PRIX DU GROS, A MONTREAL

FARINE A PAIN	SUCRE	GAZOLINE
Première patente 2.50	Granulé, sac de 50 lbs 5.10	Imperial Three Star:
Deuxième patente 2.20	Cassonade no 1 4.80	Barils de 45 gallons 18
Porte à boulanger 2.15	Cassonade no 2 4.70	Ethyl 20
Farine à pâtisserie 2.50		
FARINE A ENGRAIS	MELASSE (Barbades)	
Low Grade 1.75		
SOUS-PRODUITS DU BLE	SEL	
Le char, la tonne		
Son 24.25	Le sac	
Gru rouge 25.25	Sel fin, sacs de 50 lbs en juil. 52	
Middling extra 30.25	Gros sel, sacs de 50 lbs 98	
	Sel en pierre, bloc de 50 lbs 65	
GRAINS	PEAUX VERTES	
Avoine de l'Ouest no 1 d'alim. 45	Prix fournis par la maison Mar-	
Orge de l'Ouest no 3 60	tin & Stewart Hides, 845, rue Saint-	
Mais argentin 90	Paul ouest.	
Blé à engrais no 6 72	De boeuf, moins de 48 lbs 04	
	De boeuf, plus de 48 lbs 04	
TOURTEAUX DE LIN	PETROLE	
TOURTEAUX		
Le char, la tonne		
De lin 38.00	Imperial Royalite:	
De coton 45.00	Barils de bois de 45 gal. 17	
Drèches de Brasserie 26.00	Imperial Royalite:	
	Barils d'acier de 47 gal. 17	

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal
LUNDI, LE 29 OCTOBRE 1934

(Par la Coopérative Canadienne de Bétail de Québec, Ltée)

PORCS VIVANTS	AGNEAUX
Porc à bacon (Select)	Bons 6 à 6.25
180 à 220 lbs 8 1-2	Communs 4 à 4.25
PRIME DE \$1.00	
Porc à bacon, 180 à 220 lbs 8 1-2	
Porc à boucherie,	
160 à 230 lbs 08	
Porc légers et à engrais,	
120 à 160 lbs 08	
Porc lourds, 240 à 270 lbs 08	
Extra-lourds, 270 lbs ou plus 7 1-2	
Truies 07	
VACHES	
Choix 2 1-4 à 2 1-2	
Bonnes 2 1-4 à 2 1-2	
Moyennes 1 3-4 à 2	
Communes 1 1-4 à 1 1-2	
Très communes 1c	
VEAUX DE LAIT	
Choix 6 à 7c	
Bons 5 à 5 1-2	
Moyens 4 1-4 à 4 1-2	
Communs 3c à 3 1-2	
VEAUX DES CHAMPS	
Bons 2 1-4 à 2 1-2	

PRIX DE REMISE
Coopérative Fédérée de Québec
(De la semaine finissant le 22 octobre 1934)

MONTREAL	QUEBEC
BEURRE FRAIS	OEUF
No 1, pasteurisé 19 1-4	A (gros) 40
No 1, non pasteurisé 18 3-4	A (moyens) 38
No 2 18 1-4	A poulettes 30
	B 25
	C 20
FROMAGE BLANC	LARD
No 1 8 3-8	No 1, 90 à 140 lbs 10 1-2
No 2 7 3-8	No 2, 140 à 174 lbs 10
	No 3, 174 à 225 lbs 09 1-2
FROMAGE COLORE	VEAUX ABATTUS ENGRAISSES AU LAIT
No 1 8 3-4	Bon 12 1-2
No 2 7 3-4	Moyen 11
Très important: aucune commission	Commun 07
ou frais d'emmagasinage à déduire	
de nos prix de remise de beurre	
et de fromage.	
(Semaine finissant le 27 octobre)	
A (gros) 38	
A (moyens) 36	
A poulettes 31	
B 27	
C 20	
Pigeons vivants, le couple 20	
PORCS ABATTUS	
No 1, pasteurisé 19 11-16	
No 1, non pasteurisé 18 3-16	
No 2 18 11-16	
VEAUX ABATTUS	
engraissés au lait	
Bon 10	
Moyen 09	
Commun 06	

Explications sur les prix du beurre

On nous demande assez souvent des explications sur les prix du beurre qui apparaissent dans cette page. Nous tenons à déclarer une fois encore que ce sont les prix du gros, obtenus par les vendeurs qui arrivent avec des chargements de beurre de nos divers champs. Il est entendu que ces prix ne doivent pas représenter les "retours aux cultivateurs". Les vendeurs de beurre ne peuvent naturellement encourir les dépenses de transport et de vente gratuitement. Ils ont droit à une légère commission qu'ils établissent eux-mêmes dans la plupart des cas. Si, donc, nos lecteurs veulent découvrir quelle est cette commission, ils n'ont qu'à soustraire leurs retours des prix qui apparaissent dans notre Page des Marchés; la différence représentera exactement cette commission. Les grandes organisations, telles que la Coopérative Fédérée et le Comptoir Coopératif de l'U.C.C., détiennent une commission identique et nul ne le leur saurait reprocher. Nous voulons croire que ces explications suffiront à ceux qui étaient quelque peu embarrassés de ce sujet.

La Rédaction

La distribution de la bonne semence

L'une des améliorations qui seraient peut-être la plus à souhaiter pour l'agriculture canadienne, serait de réduire le nombre de variétés de céréales et d'autres récoltes et de mieux sélectionner, de mieux évaluer et de mieux trier la semence des meilleures variétés. Quelques-uns des cultivateurs qui emploient les meilleures variétés emploient également les meilleures facilités de semence et la semence qu'ils sèment est supérieure sous tous les rapports à celle qui est employée par leurs voisins; leurs récoltes sont également d'une qualité supérieure et l'on peut dire d'eux littéralement qu'ils récoltent ce qu'ils sèment. Par contre, il y en a beaucoup d'autres qui ne savent pas quelle variété de blé, d'avoine ou d'autres récoltes ils cultivent. Ceci équivaut à dire qu'ils ne savent pas si cette variété est mauvaise, prouve

Avis aux intéressés

Nos lecteurs insistent pour que nous trouvions des débouchés pour leurs produits. Jusqu'ici, nous nous sommes efforcés de les mettre en relations avec nos meilleures maisons d'affaires sans voir cependant à opérer nous-mêmes de transactions.

Vu l'intérêt porté à notre Service de Renseignements, nous allons pousser plus loin nos activités. D'ici peu, nous serons en mesure d'opérer complètement la plupart de vos achats et ventes. Dès maintenant, nous pouvons vendre directement le FOIN, la PAILLE et la plupart des LEGUMES sauf la pomme de terre. Nous pouvons encore acheter pour vous les ENGRAIS CHIMIQUES, le CHAUX et les CONCENTRES. Communiquez avec nous et nous vous fournirons tous les renseignements voulus. D'ailleurs, nous reviendrons sur ce sujet dès la semaine prochaine.

Marché du bétail à Montréal

Marché des animaux

Arrivages à la Pointe-St-Charles, undi, le 29 octobre, 1934: bétail, 2,018; veaux, 1,366; porcs, 2,832; moutons, 2,541.

BETAIL

L'encombrement continue à imposer une situation plus ou moins intéressante sur le marché des animaux vivants. Les expéditions sont fort faibles d'aujourd'hui ne sont pas de nature à améliorer le ton général et les prix subissent une nouvelle baisse. Cette diminution dans les prix est particulièrement forte dans le cas des sujets de qualité moyenne et commune, où on enregistre une baisse allant d'un quart à un demi-sou la livre. Les bons bœufs se vendaient difficilement de 4c à 4 1/2c la livre; les moyens rapportaient de 2 1/2c à 3 1/2c et les communs de 1 1/2c à 2 1/2c. La plupart des bonnes vaches se vendaient de 2c à 2 1/2c; les moyennes et les communes allaient de 1 1/2c à 2c et celles qui étaient destinées à la mise en conserve se vendaient de 1 1/4c à 1 1/2c la livre. Les taureaux changeaient peu et se payaient de 1 1/4c à 2 1/2c. On entrevoit peu de chance de voir les prix s'améliorer au cours des quelques jours ou trois semaines à suivre; les expéditions seront plutôt fortes par suite des prix plutôt élevés auxquels se vendent les fourrages. Les expéditions qui nous viennent de l'Ouest sont particulièrement fortes et s'ajoutent à celles qui nous viennent de l'Ontario et du Québec, lesquelles sont plus considérables qu'elles ne le sont ordinairement.

VEAUX

Les veaux de lait se vendent bien et maintiennent leurs prix. La demande serait suffisante pour absorber plus de sujets que l'on n'en expédie et sans que les prix en soient affectés. Les sujets de choix se vendent de 6c à 7c la livre; les moyens vont de 4 1/2c à 5 1/2c et les communs de 3 1/2c à 4c. Les sujets nourris à la chaudière rapportent de 2 1/2c à 3 1/2c, et sont en assez bonne demande lorsqu'ils ne sont pas trop lourds. Les veaux de champ ont subi une diminution assez marquée et les prix allaient de 1 1/2c à 2 1/2c, avec le gros des ventes entre 2c et 2 1/2c la livre. Le fait que la diminution de cette semaine a été imposée malgré des arrivages plutôt faibles indique bien que les veaux de cette qualité ne sont pas désirés du tout.

MOUTONS, AGNEAUX

Les arrivages d'agneaux commencent à diminuer, aussi les prix ont-ils pu être maintenus fermes au niveau de la semaine dernière. La demande a été bonne et les ventes ont été faites de l'ouverture du marché à 6 1/2c la livre pour les bons sujets; les agneaux pesant plus que 100 livres doivent subir une coupe d'un sou la livre; bien que les acheteurs cherchent à imposer une coupe de deux sous la livre sur les sujets de plus que 110 livres, ils n'y ont pas réussi. Les agneaux non châtrés et les communs se vendaient à 4 1/2c la livre. La demande pour les vieux moutons était quelque peu plus forte qu'il n'y eût pratiquement pas de changement dans les prix offerts, soit de 1 1/2c à 2 1/2c, parfois. La demande pour l'agneau devrait se maintenir ferme au cours des quelques semaines à venir et il y a une forte chance de voir les prix monter quelque peu.

PORCS

Au cours de la dernière fin de semaine, il y eut toutes sortes de rumeurs de la part des acheteurs indiquant que les prix du porc devaient subir une baisse. Mais ce matin, malgré les efforts de quelques acheteurs, toutes les ventes furent effectuées de très bonne heure après l'ouverture du marché, à 8 1/2c pour les porcs à bœufs, avec prime de 81 par tête pour les sujets de choix. Les sujets de boucherie subissaient une coupe d'un demi-sou la livre, pendant que les légers en subissaient un variant d'un demi à un sou la livre selon leur qualité et leur poids; les lourds subissaient également une coupe d'un demi-sou la livre et les très lourds, un sou. Bien que certains intérêts donnent toutes sortes de raisons pour motiver une baisse dans les prix du porc, les rapports qui nous viennent de tous côtés donnent la réplique dans un sens contraire. Les quantités de porcs disponibles pour le marché sont limitées et la demande sur nos marchés locaux, de même que pour fins

d'exportation, donne tous les signes de fermeté, en sorte que nous nous attendons à des prix fermes pour les quelques semaines à venir.

Fruits et légumes

Pour la semaine finissant le 30 octobre 1934:

Produits	Chars
Pommes	60
Autres fruits	17
Bananes	—
Autres fruits tropicaux	13
Oignons	6
Patates	140
Autres légumes	10

La température, cette semaine, fut très variable avec pluies froides et bourrasques de neige occasionnelles.

ARRIVAGES

Les arrivages par char furent moins nombreux durant ces sept derniers jours et l'on enregistra que 246 chars contre 359 de la période précédente, une baisse de 113 chars. En plus des chargements par voie de fret, nous comptons 2 chars de cocos, 2 chars d'oranges, 1 char de pamplemousses et 112 chars de bananes par bateau.

FRUITS DOMESTIQUES

Les stocks de fruits domestiques sont moins considérables et consistent surtout de pommes et de raisins. Il y a une bonne demande de la Melosh Fancy de la Colombie canadienne au prix de \$2 à \$2.10 la boîte et la blanche Fancy Delicious, aussi de la Colombie canadienne, à \$2.15 à \$2.25 la boîte. Les pommes de la Nouvelle-Ecosse se vendent bien et les prix ont subi une légère hausse. Gravenstein No 1, \$2.75 à \$3; Domestique, \$2.25 à \$2.50; Northern Spy No 1, \$5 à \$5.50; Domestique, \$4.50 à \$4.75; Wagner No 1, \$3.50 à \$4; Domestique, \$3.25 à \$3.50; King Domestique, \$3.50 à \$4; Ontario Spies No 1, \$7 à \$7.50; Domestiques, \$6.50 à \$6.75; Wolfe River No 1 du Nouveau-Brunswick, \$3.75 à \$4; Domestique, \$3.25 à \$3.50. Le raisin arrive en plus petites quantités et le No 1 est coté 27c-30c, le panier de 6 pintes.

LEGUMES DOMESTIQUES

Les légumes domestiques s'envoient lentement, si l'on fait exception de la pomme de terre dont le marché se maintient ferme, quoique l'on prévoit des arrivages de plus en plus considérables vu l'apparition subite de la neige. Les tubercules de l'île du Prince-Edouard No 1 trouvent preneur à 45c-50c les 80 livres; celles du Nouveau-Brunswick No 1, 40 à 45c les 80 livres et, enfin, les Blanches No 1 du Québec, 35 à 40c les 80 livres. (Département des Fruits et Légumes, Ministère de l'Agriculture).

Marché du beurre

No 1 Pasteurisé	19 5/16
" 2 "	18 13/16
" 1 Non pasteurisé	18 13/16
" 2 "	18 5/16

(Prix du gros, à Montréal, le 30 octobre 1934)

Comment produire les meilleures volailles

Dans une des causeries préparées par l'Aviculteur du Dominion et diffusées dernièrement par la radio, il était dit que le producteur et le consommateur devraient comprendre tous deux que c'est perdre de l'argent que de vendre ou d'acheter des volailles maigres. Le producteur y perd chaque fois qu'il vend une poule à demi-engraissée, il sacrifie en ce faisant les bénéfices qu'il pourrait faire. C'est aussi une fausse économie pour le consommateur que d'acheter des volailles de ce genre, quand bien même il les paierait moins cher par livre que les autres, car il a trop peu de viande et trop de déchets.

Il y a deux grandes différences entre une volaille maigre et une volaille grasse: la première c'est que la volaille grasse porte plus de chair comestible que l'autre; la deuxième c'est que cette chair est de meilleure qualité. Une volaille maigre qui a passé l'été à courir dans les champs est plus chère à 10c, la livre qu'une volaille bien en chair à 15c, la livre, parce que la supériorité de poids de la dernière sur la première se compose presque entièrement de viande et que la quantité de déchets — os, tête et pattes — est à peu près la même.

Marché de la semaine (24 oct. au 31 oct. 1934) inclusivement

DATE	BEURRE	FROMAGE	OEUF	PATATES	VOAILLES
24 oct. No 1	19 1/4 à 20	Ont. col. 9 1/2-9 3/4; bl. 9 1/4	A Gros 40; Médium 36	Nouveau-Brunswick: 40-45	La demande pour les poulets continue d'être assez
	Tranquille mais ferme.	Qué. col. 9 1/4; bl. 8 3/4-8 1/2	Poulettes 29; B 22; C 20	cts le 80 lbs. Québec: 30-40	satisfaisante mais les autres
		La demande des exportateurs étant meilleure, ce marché est plus ferme.	Quoique la demande soit bonne, les arrivages pour les qualités supérieures sont peu considérables et ceci aide au maintien des prix.	cts le 80 lbs.	lignes sont tranquilles. Prix pour la plupart sont inchangés.
25 oct. No 1	19 1/4 cts.	Ont. col. 9 1/2-10; bl. 9 1/2	Prix inchangés. Peu d'activité.	Inchangé	Tranquille. Prix fermes.
	Inactif.	Qué. col. 9 1/4-8 3/4; bl. 9			
26 oct.	Prix inchangé	La bonne demande du marché anglais donne un meilleur ton à nos propres marchés et les prix sont plus fermes.	A Gros 42; Médium 38	Les patates continuent à nous arriver en quantités considérables. Les stocks s'écoulent assez rapidement aux prix suivants:	Les stocks de dindes sont minimes, mais les arrivages de volailles gelées et non gelées sont plutôt considérables. Les cotations pour les premiers sont fermes tandis que pour les autres il y a activité pour exercer une certaine pression.
	Tranquille.	Ont. col. 9 1/4-10; bl. 9 1/2-9 3/4	Poulettes 29-30; B 22-23; C 20	N.B.: 40-45 cts le 80 lbs	Légère baisse des prix occasionnée par des arrivages assez considérables.
		Les prix semblent devoir monter, vu la bonne demande d'Angleterre.	Une bonne demande contre de petits approvisionnements furent les facteurs de la hausse.	1. P.-E.: 45-50 cts le 80 lbs	Peu de changement, mais le volume des transactions est intéressant et les prix sont stables.
29 oct. No 1	19 1/4-19 1/2 cts	Ont. col. 10 1/4; bl. 10 cts	A Gros 42; Médium 39-39		
	La nullité de la demande accablée d'arrivages peu nombreux causent le ton incertain et la légère baisse de prix.	Qué. col. 9 1/4; bl. 9 1/2 cts	Poulettes 30-31		
		Les prix se sont améliorés à la suite d'une demande d'outre-mer plus considérable.	B 22-23; C 20		
30 oct. No 1	19 1/4-19 1/2 cts	Prix inchangés. Marché ferme.	Les oeufs de qualité tendent toujours à de meilleurs prix, de même que les produits frais.		
	La demande est meilleure et les prix s'élevèrent.	Ont. col. 9 1/4-9 1/2; bl. 9-9 1/2	A Gros 40-42; Méd. 39-38		
		Qué. col. 9 1/4-8 3/4; bl. 9-9 1/2	Poulette 31-32		
		Les oeufs de qualité sont rares et c'est pourquoi la demande est considérée bonne, favorisant ainsi la stabilité des prix.	B 22-23; C 20		

Marché des fourrages

LE 29 OCTOBRE 1934

Charlottetown, I.-P.-E. —		
Foin de mil, nos 1 et 2	17.00 à 20.00	
Halifax, N.-E. —		
Foin de mil, nos 1 et 2	20.00 à 21.00	
Paille d'avoine	12.00	
Québec, P. Q. —		
Foin de mil, no 2	16.00	
Foin de mil, no 2	15.00	
Paille d'avoine	10.00	
Montréal, P. Q. —		
Foin de mil, no 2	13.00	
Foin de mil, no 3	11.00	
Foin de trèfle mêlé, no 2	11.00	
Foin mêlé, no 2	11.00	
Paille d'avoine	7.00 à 8.00	
Ottawa, Ont. —		
Foin de mil mêlé, no 2	14.00	
Kingston et Brockville, Ont. —		
Foin de mil et de trèfle mêlés	15.00 à 18.00	
Toronto, Ont. —		
Foin de mil, no 1	19.00 à 19.50	
Foin de mil, no 2	17.50 à 18.50	
Foin de mil, no 3	16.00 à 17.00	
Paille de blé	10.00	
Paille d'avoine	7.50 à 8.50	
Boston, New-York et Chicago, 29 octobre 1934. —		
Foin de mil, no 1	Pas d'offre	
Foin de mil, no 2	25.50 à 26.50	
Foin de mil légèrement mélangé	25.50 à 26.50	
Foin de mil légèrement mélangé	24.00 à 25.00	
Foin de mil légèrement mélangé	24.50 à 25.50	
Foin de mil moyennement mélangé	25.50 à 26.50	
Foin de mil moyennement mélangé	24.50 à 25.00	
Foin de mil fortement mélangé	25.00 à 26.00	
Foin de trèfle, no 1	25.50 à 26.00	
Foin de trèfle, no 1	25.00 à 25.50	
Foin de luzerne, première coupe	30.50	
Foin de luzerne, deuxième coupe	Pas d'offre	
New-York, le 26 octobre 1934. —		
Foin de mil, no 1	25.00 à 26.00	
Foin de mil, no 2	23.00 à 24.00	
Foin de mil et de trèfle mêlés, no 1	25.00 à 26.00	
Foin de mil et de trèfle mêlés, no 2	23.00 à 24.00	
Chicago, le 27 octobre 1934. —		
Foin de mil, no 1	27.00 à 28.00	
Foin de mil, no 2	24.00 à 26.00	
Foin de mil, no 3	20.00 à 23.00	
Mil, fortement mélangé de trèfle	22.00 à 24.00	
Foin de trèfle	19.00 à 22.00	
Paille	9.00 à 11.00	
Graine de mil, le 100 liv.	16.50 à 17.50	
Graine de trèfle, le 100 liv.	15.00 à 19.50	

Notre Service d'Informations

Nous recevons chaque jour de nombreuses lettres venant de lecteurs ayant quelques achats ou ventes à opérer. Nous espérons que nos renseignements leur sont profitables. Nous attirons maintenant l'attention de nos lecteurs sur les Marchés suivants:

- Foin et paille
- Ventes — Légumes et fruits
- Volailles
- Engrais chimiques
- Concentrés, moulées balancées.
- Achats — Chaux
- Tôles, broches.
- BUREAU DES RENSEIGNEMENTS

LE COMMERCE ET LE PROGRES AGRICOLE

Que de fois n'entendons-nous pas raconter les services que les marchands rendent aux voyageurs de commerce, surtout à leurs débuts? D'autre part, plusieurs marchands disent volontiers qu'ils doivent telles et telles innovations aux suggestions de leurs amis, les voyageurs de commerce, et même qu'ils se tiennent au courant de l'évolution du commerce en conversant avec ceux qui sont à même d'examiner les méthodes un peu partout et de les apprécier.

Ces deux groupes qui s'entendent si bien font de lourdes pertes dont l'une de \$50,000,000 par année, somme effrayante des produits agricoles que la province de Québec achète de l'extérieur chaque année: viandes, oeufs, chevaux, engrais alimentaires, fruits, légumes, conserves, etc.

Si cette immense fortune allait à nos cultivateurs, les marchands et les voyageurs de commerce qui les servent feraient autant d'affaires de plus et ce n'est pas impossible. Qu'ils s'intéressent tout simplement au problème de la terre et qu'ils apportent à sa solution leur expérience des affaires et leurs exceptionnels moyens de persuasion et cet énorme surplus est à eux. Après tout, pourquoi achetons-nous tant de l'extérieur?

10—parce que notre production agricole n'est pas suffisante;

20—parce que certains de nos produits agricoles ne sont pas conformes aux exigences du marché.

On objectera que des centaines de cultivateurs ont déjà de la misère à vendre le peu qu'ils produisent et encore à perte, assez souvent. C'est, hélas! vrai dans bien des cas. Seulement, il faut remarquer que les fermes au plus faible rendement sont précisément celles où le prix de revient est le plus élevé, la qualité inférieure, la quantité trop limitée pour les grands marchés et où la présentation des produits laisse le plus à désirer.

Là où les récoltes sont petites et les pâturages maigres, les productions animales et végétales le sont également et s'il faut acheter pour nourrir la terre et les animaux, ce sera nécessairement trop peu et trop coûteux.

Ici, marchands et voyageurs de commerce, tout en causant, peuvent susciter des initiatives heureuses qui augmentent les revenus de leurs clients et les leurs.

En suggestionnant, tout bonnement. Qui pourrait leur en vouloir de commenter favorablement le travail d'un cultivateur des environs qui fait de l'égouttement et qui arrondit ses planches? C'est la première amélioration qui s'impose un peu partout et ça ne coûte rien. Expliquer comment il procède et pourquoi.

Cet autre qui a construit une remise à fumer pour une bagatelle et qui estime sa dépense remboursée dès la première année à cause de la valeur accrue de l'engrais.

Enfin, les exemples ne manquent pas: le chaulage, la rotation, l'élevage, le contrôle laitier, les pacages fertilisés, etc. Il suffit de regarder autour de soi pour en trouver de très convaincants. L'agronome en indiquera très volontiers, lui qui s'acharne à augmenter les revenus du cultivateur et notre richesse collective.

En passant, demandons-nous si nous nous rendons compte du travail que l'agronome fait pour nous, si nous apprécions ses efforts, si nous les appuyons, si nous nous aidons autant que lui nous aide. Somme toute, les progrès réalisés lui sont dus et ceux de l'avenir, très pressants, seront d'autant plus rapides que nous créerons autour de son apostolat cette atmosphère de sympathie et d'émulation essentielle à l'expansion de toute oeuvre.

A visiter les cultivateurs que l'agronome cite en exemple, il y a triple profit: a) se renseigner; b) cultiver ceux qui ont le meilleur pouvoir d'achat; c) jouir d'un accueil chaleureux et rendre un juste hommage aux hommes qui tracent la voie du progrès en travaillant de la tête et des bras.

Si, dans ses conversations, l'homme d'affaires fait preuve d'intérêt envers les innovations de sa clientèle agricole, ceux qui l'écoutent en concluront qu'il vaut la peine de s'enquérir, de là à entreprendre les améliorations qui ne coûtent rien ou presque, il n'y a qu'une résolution à prendre et c'est le commencement du progrès.

Au moins, brisons au plus vite la raillerie qui assaille encore en quelques milieux ceux qui osent sortir de la routine.

Elie DUCHARME

La semaine nationale du fromage

DU 10 AU 17 NOVEMBRE

La semaine nationale du fromage au Canada, qui doit se tenir sous les auspices de l'industrie fromagère au Dominion du 10 au 17 novembre a pour but de faire mieux connaître aux Canadiens les avantages de ce produit laitier qui mériterait d'être consommé en quantités beaucoup plus grandes qu'il ne l'est actuellement.

La quantité de fromage consommée par tête de population au Canada n'atteint pas quatre livres, tandis qu'elle est de plus de neuf livres dans les îles britanniques, à 1-2 livres aux Etats-Unis, dix livres en France et 16 livres en Suisse, et cependant, le fromage Cheddar canadien n'a pas d'égale pour la qualité parmi les fromages de tous les pays du monde.

Nombre de personnes n'achètent pas de fruits, prétendant que cela revient trop cher. Mais à tout considérer, les fruits sont moins coûteux que les remèdes, et leur consommation régulière permet souvent de se passer de médicaments. Il est plus agréable d'absorber du fer en croquant une pomme savoureuse que d'en acheter à la pharmacie sous forme de remèdes plus ou moins amers.

Domicile: 3469, Ste-Catherine est

Téléphone: CHerrier 1452

RAYMOND GODIN

AVOCAT

Suite 512 — Téléphone: LAncester 1159

10, SAINT-JACQUES OUEST

MONTREAL

Les femmes et les produits agricoles

Comme le dit un vieil adage. Rien n'est si beau que son pays. Et, ajoute le poète, Le mien le chante à mes amers. Un souffle enthousiaste, très puissant gonfle nos poitrines, quand nous entonnons notre hymne national ou tout autre chant patriotique. Nous aimons aussi à vanter vis-à-vis des étrangers les beautés de notre fleuve St-Laurent, de nos Laurentides, etc. Mais notre dévotion au Canada, et en particulier à notre province de Québec, va-t-elle plus loin que ces manifestations extérieures et intermittentes et pénètre-t-elle nos préoccupations de la vie journalière et la routine quotidienne? Songeons-nous quelquefois, Mesdames, à l'heure actuelle, en plus des prodiges d'économie imposés par la crise, à l'obligation qui nous est faite d'aider nos compatriotes, en les encourageant de préférence aux autres? Des centaines de milliers de femmes achètent plus de 80% de tout ce qui se consomme. En nous adressant à vous en particulier, Mesdames, nous voudrions vous démontrer aujourd'hui comment chacune peut contribuer au développement de l'agriculture en achetant les produits de nos fermes de préférence aux produits des provinces voisines.

Il serait oiseux de répéter que l'agriculture est dans le marasme. Malgré une amélioration sensible dans la production cette année, et une perspective de vente plus avantageuse, nos agriculteurs sont loin d'être prospères. A peine ont-ils le courage chaque printemps d'enfoncer le soc de la charrue en terre, et ils se demandent avec angoisse si vraiment les résultats valent l'effort. Consultez le marchand, l'ouvrier en bâtiments, le médecin de chaque village, tous vous diront que leurs gains sont minimes, à cause de la situation présente du cultivateur. C'est sa prospérité qui fait la richesse de toute la localité, et si nous voulons faciliter l'établissement de nos fils, quelle que soit la carrière qu'ils envisagent, rappelons-nous qu'il faut d'abord encourager l'agriculture en achetant dans notre province.

Les produits agricoles de notre province sont-ils de qualité inférieure, puisque nous devons organiser une campagne pour en activer la consommation, ou n'est-ce pas plutôt par snobisme ou par indifférence que nous nous nous approvisionnons ailleurs? Chaque pays, chaque coin de terre a ses aliments et ses boissons propres, que les habitants désirent de préférence à tout autre, et qu'ils recommandent avec orgueil aux étrangers. Nous connaissons les vins de Bourgogne et de Champagne, les cidres de Normandie, les fromages de Roquefort et de Gruyère, les chocolats allemands, les pâtes alimentaires, les raisins de Corinthe ou d'Espagne, etc. Dans notre pays le Nouveau-Brunswick nous offre les huîtres de Caraquet ou de Bourbouche, l'Ontario les fruits de la vallée du Niagara, la Colombie canadienne ses poissons, et dans chaque région il se fait autour de ces produits une réclame sincère et efficace. Dans notre province, si quelque étranger vient profiter de notre hospitalité, la table de famille lui offre-t-elle, comme menu de tous les jours, des produits de nos fermes environnantes? Faisons, si vous le voulez bien, Mesdames, un petit inventaire dans notre garde-manger. J'y trouve des boîtes de conserves, la plupart portant la marque de la province voisine, donc denrées cultivées et conservées par des Canadiens anglais, au détriment de nos locaux. Nul excuse pour cette anomalie, puisque en maints endroits de notre province se préparent des conserves de toute première qualité et à bon compte. Même dans les villages où se trouvent des fabriques de conserves, les épiceries nous offrent volontiers toutes autres marques de produits étrangers, évidemment parce qu'ils sont plus en demande.

Vous trouvez dans votre garde-manger des oeufs d'entrepôt, achetés dans un magasin "en série". Et vous n'avez pas songé qu'il serait facile de vous procurer dans nos crémeries canadiennes-françaises de bons oeufs frais de la campagne, à bon compte, depuis que l'aviculture a pris une heureuse expansion dans notre province.

Place-t-on souvent sur notre table de famille un succulent rôti d'agneau, dont la valeur nutritive est recommandée par tous les médecins, et dont la vente s'écroulerait chez le cultivateur l'élevage de mouton, si utile en même temps pour sa laine? Notre bon lard sale n'a-t-il la part qu'il mérite dans notre diète? Quant au bœuf, quelle qu'en soit d'ailleurs la provenance, nos ménagères ont en général le soin de réclamer du bœuf de l'ouest, afin de bien faire comprendre qu'elles n'ont aucune confiance à la saveur des bœufs de nos troupeaux des alentours. Et cette exigence que nous retrouvons même dans le village de campagne est de nature à décourager toutes les tentatives vers l'élevage du bétail, que nos agronomes essaient d'établir.

Vos pommes de terre, n'est-ce pas, Mesdames? — viennent des Montagnes Vertes. Croyez-vous qu'elles soient bien meilleures que les bonnes "patates" récoltées sur le sable, que nos grands-mères faisaient cuire à point et déposaient toutes fumantes sur la table d'autrefois? Nos légumes, ceux-ci sont en abondance sur les marchés et de qualité superbe, ne vous tentent-ils plus guère, parce que depuis longtemps vous vous nourrissez de primeurs importées, produits de serre-chaude, sans saveur, et d'un prix fort élevé. Les pommes viennent de Wolf River ou de la Colombie canadienne, quand celles des cantons de l'Est ou de la vallée du Richelieu sont là qui nous attendent.

Avons-nous fait une place d'honneur dans notre garde-manger pour le bon sucre et le bon sirop d'érable, avec lesquels en un tournemain, à l'improviste, on peut fabriquer une tarte au sirop, une mousse à l'érable, ou le délicieux sucre à la crème de nos grand-tantes, sans parler des crêpes, arrosées de sirop. Y a-t-il du miel de la Province de Québec chez vous, Madame? du bon miel qui fait d'excellentes tartines pour les petits après la classe, et qui vous arrête un rhume, mieux que bien des prescriptions de médecins.

Un moyen très pratique, Mesdames, en même temps que fort économique, d'encourager notre agriculture, c'est, comme on en avait l'habitude autrefois, de faire ses provisions à l'automne.

d'acheter directement du producteur. Je sais que les appartements exigus et surchauffés y sont défavorables; cependant, dans bien des cas, il serait possible, surtout grâce aux frigorifères et à la température bien canadienne que nos hivers semblent vouloir nous ramener, de faire des provisions et de les conserver en lieu sûr. Les familles qui possèdent des automobiles devraient profiter pour s'approvisionner en ce moment, de légumes, navets, carottes, oignons, pommes de terre, etc. Si les demandes étaient plus nombreuses il y aurait lieu sans doute, autour d'une ville comme Montréal, d'établir, comme il s'en trouve sur toutes les grandes routes américaines, des étalages de fruits et de légumes où chaque cultivateur rivaliserait de bon goût, et réalise un joli bénéfice. Le producteur évite ainsi les frais de transport et le consommateur, grâce à la concurrence d'un égal à l'autre, profite de prix raisonnables, tout en faisant une promenade agréable.

Mesdames, on prêche de plus en plus le retour à la terre, on a créé une ligue pour l'achat de chez nous. Des orateurs et des économistes, hommes sincères et compétents, se sont faits les promoteurs de ces mouvements. Leurs efforts, ne l'oublions pas, seront sans succès, si les femmes ne se font à leur tour les apôtres de ces causes. Le vrai roi du commerce, à dit-on, c'est la cliente. On aurait donc, c'est la cliente, avec ses goûts, ses préférences et, cela va de soi, son argent. N'est-ce donc pas exagéré d'affirmer que nous sommes les reines du commerce en même temps que celles du foyer. Songeons que les détails d'alimentation quotidienne, si humbles puissent-ils paraître, sont ce qui touche de plus près à la famille, et partant à la nation. Dans les circonstances que nous traversons actuellement, où l'on demande à tous de penser nationalement, sachons orienter nos occupations journalières de façon à faire oeuvre patriotique, et nous aurons aidé à accomplir dans notre coin de pays la mission que la Providence nous a confiée, à nous mêmes canadiennes-françaises. Florence-F. MARTEL

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

La conservation des légumes en hiver

La grande valeur alimentaire des légumes que nous cultivons les rend nécessaires à l'alimentation de l'homme. Durant l'été, on les prend au jardin, c'est facile; mais l'automne, il faut songer à les mettre en bon état de conservation pour l'hiver afin d'en consommer le plus longtemps possible.

Pour ce qui regarde l'oignon, il faut le placer dans un endroit sec et frais, attaché par les queues et suspendu en mince couche sur le plancher.

Les choux de Siam, les carottes et les betteraves se conservent bien dans une cave pas trop chaude au moyen de la stratification, c'est-à-dire un rang de sable bien sec et un rang de légumes, etc. On peut très bien réussir également à conserver ces trois genres de légumes en prenant de la tourbe provenant d'une tourbière pour faire la stratification.

Les choux doivent être secs et bien nettoyés; les feuilles molles ou sèches doivent être enlevées. On les place ensuite soit dans des boîtes à claire-voie, soit suspendus aux poutres d'une cave fraîche et bien aérée.

Pour la préparation du poireau et du céleri, c'est la même chose que pour le chou; il faut leur faire une bonne toilette. On les place ensuite debout dans environ 6 pouces de sable dans une cave sombre et bien ventilée à une température maintenue autant que possible 35°F.

La tonte des vaches

A l'automne, dès qu'on commence à faire coucher les vaches à l'étable, il faut leur tondre le pis, les flancs, les fesses, même les jarrets afin d'éviter l'accumulation du foin en ces endroits, si l'on veut obtenir un lait propre.

Un peu plus tard, lorsque tout le troupeau laitier entre à l'étable pour l'hivernage, on continue la tonte. La méthode suivie à cette station n'est pas de tondre le corps entier des animaux, mais bien la tête, le cou, les épaules et une lièvre sur le dos, en plus des parties déjà mentionnées. Pour éviter les refroidissements, on ne tond pas les côtes parce que, au cours de l'hiver, les vaches sont envoyées dehors tous les jours durant environ 20 minutes lorsque la température est favorable.

Un autre travail important et nécessaire pour le bien-être et la propreté des vaches, est de les brosser et de les étriller tous les jours.

Le traitement contre les poux

En faisant la tonte des animaux, c'est le bon temps de se rendre compte s'ils ont des poux. Même sans faire la tonte, il est facile de découvrir les poux en examinant avec soin le fond du poil, surtout dans les régions du cou et des épaules. Généralement, quand un animal a des poux, il se lèche beaucoup et se froisse le long de sa stall.

Le moyen le plus efficace de faire disparaître les poux est certainement de laver chaque animal et sa stall avec une solution antipoux et de répéter le même traitement au bout de 9 jours. Cependant, quand les poux ne sont pas très nombreux, on a un bon résultat tout simplement en appliquant de temps en temps dans le fond du poil une poudre spéciale pour les poux telle que la poudre de pyréthre ou autre.

(Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.)

La manière d'amender la constitution canadienne

Toronto, 30 — Sir Henry Drayton, ancien ministre des Finances, a déclaré qu'éventuellement l'on devra amender l'Acte de l'Amérique du Nord, au cours d'une causerie devant les membres du Board of Trade. Il a ajouté que nous avions un trop grand nombre d'administrations indépendantes au Canada, surtout à une époque de crise financière. "La mentalité changeant avec chaque province, a-t-il ajouté, il faudra nécessairement adopter un mode de gouvernement pour chacune des provinces, un jour ou l'autre." Cependant, il a déclaré que la constitution devra être amendée de façon à laisser aux provinces le droit de statuer sur le sort des minorités, etc. "Quant à Québec, qui est régie par une sorte de constitution particulière, il est bien compris que cette province ne perdra jamais aucun de ses privilèges", a-t-il dit.

s'émouvoir? Cependant, après se long silence, Lulu, tout à coup, très doucement, demanda:

— Avez-vous de la peine, vous, Hubert?

De quoi? questionna le jeune homme surpris.

Cette surprise la ravit. Elle dit, pourtant, voulant en savoir davantage:

— Mais... de penser que Martine est partie pour toujours?

— Oui, je le regrette pour cette pauvre femme.

— Et... pour vous?

Il hésita. L'heure était-elle venue de lui dire: "Je vous aime", à cette candide enfant qui lui donnait son cœur?

Certes la lumière s'était faite en Hubert. Elle ressemblait à l'aurore, quand elle luit sur la mer. Il voyait qu'il avait fait fausse route en écartant au charme énigmatique de Martine et que le bonheur était là, tout près de lui, prêt à se laisser cueillir, comme sur le bord des chemins, ces fleurettes sauvages dont la corolle semble s'offrir.

Mais un scrupule de délicatesse et de loyauté le retenait encore. Il n'osait pas dire à Lulu ce qu'il avait dit à une autre, bien que cette autre fût, très probablement, à jamais disparue; car il pouvait craindre de la voir, malgré tout, revenir.

Il ne pouvait pas, cependant, trahir la vérité. Il n'avait pas le droit de laisser croire à celle qui l'inter-

Sauveur distinctive



MÉLANGE ORANGE PEKOE pour une occasion spéciale

Me Denis Blanchette est décédé à 60 ans

Saint-Hyacinthe, 30 — Me Denis Blanchette, autrefois de Montréal, employé à la Commission des ligueurs depuis 1924, est décédé à Saint-Hyacinthe, chez ses parents, M. et Mme Blanchette. Le défunt, qui était marié depuis le printemps, était célibataire. Il était âgé de 60 ans. Il laisse un frère, Alphonse, de St. Albans, Vt.; ses deux sœurs et sa nièce, Mme Roland Lacroix, de Saint-Hyacinthe.

Me Blanchette naquit à Saint-Hyacinthe, le 10 mai 1874, de Maxime Blanchette et Philomène Tardif. Il fit ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe et au petit séminaire de Montville, son droit à Montréal. Il exerça d'abord sa profession dans sa ville natale, puis à Montréal. Le défunt fut également secrétaire de l'ancien Club National de Montréal.

Vues animées aux rayons-X des mouvements du coeur

New-York, 30 — Des vues animées des mouvements du coeur prises aux rayons-X et ressemblant aux caricatures amusées du "Chat Félix" ont été décrites, hier soir, devant la société des ingénieurs en cinématographie. Ces dessins animés montrent les pulsations d'une ombre sur l'écran. Ce sera une nouvelle méthode pour les médecins d'étudier les maladies du coeur qui sont la principale cause des décès aux Etats-Unis.

796 accidents survenus au cours du mois d'août

D'après les statistiques émises par M. E.-Alex. Martel, du bureau des statistiques de la province de Québec, il est arrivé 796 accidents de la route dans la province.

Montréal en a enregistré 358; Québec, 52; Trois-Rivières, 21; Sherbrooke, 10; Westmont, 9; Verdun, 4; Outremont, 3; Hull, 1; et les autres villes et municipalités, 75. Il en est survenu 263 dans les districts ruraux.

Les morts dues aux accidents de la route durant août furent au nombre de 37, dont 22 automobilistes et 15 piétons. Il nous fait plaisir d'apprendre que pas un seul conducteur de véhicule à traction animale ne fut tué.

Au nombre des 654 personnes blessées dans ces 796 accidents, on compte 447 automobilistes, 130 piétons et 17 conducteurs de véhicules hippomobiles.

2 nouveaux séquestres pour la province

Ottawa, 31 — L'hon. E. N. Rhodes, ministre des finances, annonce la nomination de quelques séquestres en vertu de la loi qui concorde pour les règlements des difficultés financières des cultivateurs. Dans la province de Québec ce sont M. J.-Olivier Montplaisir, de Drummondville, pour le district judiciaire d'Arthabaska; M. J. Desrosiers, de Saint-Guilhem, pour le district de Richelieu.

Vos travaux d'impression

Qu'il s'agisse de papeterie de sociétés ou d'associations, de livrets, de reçus, de programmes, de circulaires, etc., — demandez des prix à:

"L'Imprimerie Populaire Limitée"

spécialement outillée pour ces sortes de travaux. Satisfaction et promptitude assurées.

Adressez toutes demandes d'informations à:

"Bulletin des Agriculteurs", 3 est. rue Notre-Dame, Montréal.

L'heure catholique

La causerie religieuse à l'heure catholique du 4 novembre, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par le R. P. Eloi Morissette, T.S.S., professeur au scolastique des Pères du T.S. Sacrement à Montréal. Il continuera à exposer la vie et les missions de saint Paul.

Cette causerie commencera à 6h précises, à 6h. 20, concert spirituel par les aveugles de l'Institut de Nazareth sous la direction de M. Armand Pellerin. A 6h. 45 causerie missionnaire par la Rvde Sœur St-Pierre Claver des Sœurs de Ste-Croix sur les missions de sa communauté.

Petites annonces

1 ligne: 30 sous par insertion de 25 mots ou moins; 2 lignes par mot additionnel.

HOMMES DEMANDES

Agents demandés pour vendre des cravates en solo pour hommes. Vous vendez à des prix vous permettant de faire 100 p.c. de commission. Réponse immédiate, par lettre ou téléphone. GRATUIT. A. J. R. Watson, 2177 rue Masson, Montréal. Pour plus amples informations, Toronto-8, Ont. 11-15-34

Soyez votre patron et faites-vous un bon revenu en vendant nos nécessaires. Position permanente. Aucun risque. De nombreux détails et catalogue: La Cie des Produits Familiaux, 570 rue St-Clément, Montréal, P.Q.

Position Permanente et Bons Profits

QUI VEUT devenir son propre patron tout en touchant des profits de \$25.00 à \$50.00 par semaine dès le début? La Ligue Watling, composée de 150 producteurs de produits naturels, vous offre l'avantage. Si vous avez un équipement de voyage, écrivez à la Ligue, R. Watson, 2177 rue Masson, Montréal. Pour plus amples informations, Dept. R-IX. 11-11-34

Aiguillage de lames de tondeuses

Cultivateurs — Faites aiguiser vos lames de "clippers" pour "chevaux" et "vaches" sur machines automatiques. Outillage parfait, 0.35 sous le set. Expédié à R.-H. Janelle, Pierreville, Qué. 20-12-34

ACHETONS TOUTES SORTES DE LAMES DE TONDEUSES "clippers" pour chevaux, vaches, moutons, chevreux, etc. Prix: 30c le set. Prompt service, satisfaction garantie. Addresser V. Fontaine, Pierreville, Qué. 5-12-34

Aiguisez toutes sortes de lames de tondeuses depuis 15 ans. Pas un n'a pas satisfait. Prix: 35c. Pour le prouver, envoyez 50c avec plaques. Payez après satisfaction. P. Demers, Ange Gardien, Rouffillon, P.Q. 11-12-34

"Clippers" — Lames de toutes sortes aiguisées, outillage parfait, 30c le set. "clipper" barbillon, 20c. Herménégilde Fontaine, fils, Notre-Dame, Pierreville, Qué. 11-11-34

VIOL

Bel or, 335 l'once. Assurez-vous le plein prix pour vos bijoux en viols or, dents en or, en vous adressant à nos raffineurs. Paiement par retour du courrier. Colis retournés franco si nous n'avons pas de réponse. Provincial Refiners, Dept. 4, 361 Yonge St., Toronto.

A VENDRE

Boutelles vides de toutes sortes, lavées et stérilisées; demandez nos prix. J. Bergeron et Cie, E.-R. Dept. B, Centre Postal 385, Trois-Rivières, Qué. 22-11-34

TABLETTES TOUSSINE POUR LES CHEVAUX

Contre: Toux, Goutte, Bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire mourir les vers. Pour l'usage des chevaux, il suffit de leur donner la modeste somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval.

Expédiées FRANCO sur réception du prix: \$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet, rue St-Joseph.

Dr J. G. COITTOIS, St-Basile-lez-Québec, P.Q.

Feuilleton du "Bulletin"

La Légende du Donjon

par Pierre GOURDON

madame, d'une jeune fille avec laquelle j'ai été en correspondance, à un moment où je cherchais une institutrice pour mes enfants.

— Qui, madame?

— Elle est chez vous?

Non. Je viens de vous dire que j'ai été en correspondance avec elle. Mais ce projet n'a pas eu de suite. Je ne sais pourquoi, d'ailleurs; car les renseignements que j'avais eus étaient excellents. C'est Mlle de Distré qui s'est décidée tout à coup, sans m'en faire connaître le motif, à ne pas entrer chez moi... J'avais cru comprendre qu'elle allait se marier.

Bien que la vieille comtesse ne laissât pas facilement, d'ordinaire, transparaître ses impressions, on devinait, à l'altération de ses traits, qu'elle éprouvait, en cet instant, une amère déception.

Elle avait cru toucher au port et elle échouait!

Cependant, comme elle était très

maltraitée d'elle-même, elle parvint à se dominer et demanda:

"Pourriez-vous me dire, madame, à quelle époque vous avez correspondu avec ma petite-niece?"

Mme de Distré est ma petite-niece, c'est pourquoi je me permets de vous poser toutes ces questions qui vous semblent peut-être indiscrettes."

Mme Roumazières-Champpeyache réfléchissait. Elle finit par dire:

— Je ne me souviens pas au juste... Il y a, voyons... un peu plus d'un an.

— Un an! s'écria la douairière stupéfaite. Il y a plus d'un an!

— Oui, madame. Ce devait être au début des vacances de l'année dernière."

Mme de Distré n'y comprenait plus rien. Une sorte de vide se faisait dans son cerveau. Sans se rendre compte que c'était tout à fait inutile, elle voulut discuter:

— C'est la mère de Martine elle-même qui m'a dit qu'il avait été

question pour elle d'entrer chez vous.

Il en a été question, madame, mais l'année dernière.

— A Bordeaux, où je me suis présentée chez vous, votre conciergerie m'a dit que vous veniez d'être en pourparlers avec une jeune fille de la noblesse pour la prendre comme institutrice.

— C'est vrai, mais ce n'est pas avec Mlle de Distré, c'est avec Mlle de Beillant, qui, du reste, n'est plus une jeune fille."

En achevant ces mots, Mme Roumazières-Champpeyache sourit.

Vous allez, d'ailleurs, madame, ajouta-t-elle, vous en convaincre par vous-même. J'entends mes enfants, qui rentrent avec leur institutrice. Vous verrez que ce n'est pas votre petite-niece."

La villa, en effet, venait de reléguer de pas pressés, de cris joyeux. La porte du salon s'ouvrit. Cinq enfants, dont l'aîné avait à peine dix ans, firent irruption dans la pièce, suivis d'une personne distinguée, mais qui, certainement, n'était la quarantaine.

Bulletin commercial

D'après les renseignements que la Banque de Montréal reçoit par l'intermédiaire de ses succursales et agences.

Le mouvement des affaires en général s'est bien maintenu, et le Canada est entré dans le dernier trimestre de l'année dans des conditions de production, de distribution et de consommation nettement plus favorables que les deux années précédentes. Les récoltes du pays, il est vrai, sont inférieures à la moyenne, mais elles l'emportent un peu sur l'an dernier et se vendent à des prix plus élevés; aussi le pouvoir d'achat de la classe agricole ne saurait-il manquer d'augmenter d'ici quelques mois, à l'avantage du commerce en général. La production a augmenté dans les industries du bois, du papier-journal, des automobiles, du caoutchouc, des produits minéraux, de la soie artificielle, des textiles et du charbon, tandis que le tonnage ferroviaire, les compensations et les débits bancaires se comparent avantageusement avec ceux de l'an dernier. L'industrie du bâtiment, après une longue période d'inactivité, donne des signes de reprise, grâce aux travaux publics du gouvernement fédéral. Le Canada a pleinement participé à l'augmentation graduelle du commerce international. Pour les neuf premiers mois de l'année, le commerce extérieur passe de \$649,984,000 l'an dernier à \$836,416,000, ou 29 pour cent de plus; l'importation s'est accrue de 34,2 pour cent et l'exportation de 27,6 pour cent. D'après le rapport de la Société des Nations, le Canada est le quatrième pays pour le pourcentage d'accroissement des exportations, et le troisième pour celui des importations.

Peu de variations dans les prix

Les prix varient assez peu. Au cours de l'année, la hausse la plus marquée a été pour le caoutchouc brut et l'argent; le relèvement des prix agricoles a diminué l'écart, si considérable au cours des dernières années, entre les produits agricoles et les autres produits. Les deux derniers mois, l'indice des produits agricoles canadiens est monté de 49,5 à 58,9, et celui des produits animaux, de 63,2 à 65,3. Le mouvement des bles de l'Ouest depuis le 1er août a été un peu plus considérable que l'an dernier, 94,203,000 boisseaux au lieu de 93,806,000 en 1933; mais les exportations ont fléchi à 33,195,000 boisseaux contre 36,849,000 l'an dernier. Par suite, les stocks visibles atteignent 234,728,000 boisseaux, le 12 octobre, au lieu de 242,995,000 le même jour l'an dernier.

Papier-journal

La production canadienne de papier-journal en septembre 1934, 196,172 tonnes — est en recul de 190,172 tonnes sur celle du mois d'août, mais en progression de 16,756 tonnes sur septembre 1933. Cette industrie a connu toute l'année une production grandissante et qui promet de se soutenir, mais la problème de la rentabilité reste à résoudre. Le commerce de bois se maintient, l'exportation atteignant 123,000,000 pi. en septembre, soit 12,000,000 pi. de moins qu'en août, mais 11,000,000 de plus qu'en septembre 1933. Parmi les industries diverses, la chaussure, dont la production avait fléchi à 1,150,000 paires en juillet, se relève vigoureusement en août avec 1,681,000 paires. La production de sucre est moindre que le mois précédent, mais relativement plus forte pour la saison. Le coke accuse une avance modérée.

Automobiles

L'industrie automobile est entrée dans une période de ralentissement saisonnier après plusieurs mois de production et de vente beaucoup plus considérables, la progression y accusant plus de 100 pour cent. L'exportation d'autos et de pièces, en septembre, s'élève à \$1,560,360, soit 51 pour cent de plus que le même mois l'an dernier; pour le semestre à fin septembre, elle atteint \$11,847,000 au lieu de \$5,399,000 en 1933.

Construction — Métaux

La valeur des contrats de construction (\$12,500,000) et celle des permis (\$2,248,000), en septembre, est en recul sur août, mais ce recul n'atteint pas la moyenne saisonnière et les indices ajustés indiquent une avance. Encore fort inférieur à la normale, le total des contrats adjugés jusque fin septembre dépasse celui de toute l'année 1933. La vente du ciment et des autres matériaux a augmenté parallèlement.

La production de fonte en septembre (43,019 grandes tonnes) l'emporte sur août et sur septembre derniers, l'augmentation sur il y a un an étant de 40 pour cent. Les lingots et moulages d'acier, dont la production est de 57,489 grandes tonnes, l'emportent de 49 pour cent sur l'an dernier, mais ont diminué par rapport à août. L'exportation d'amiante atteint 6,900 tonnes en septembre contre 5,400 en août.

Pour les métaux non ferreux, les relevés du mois d'août ont été très favorables; la production de cuivre est de 16 p.c. plus forte qu'il y a un an, celle du nickel de 40 p.c., de zinc 81 p.c., de plomb 24 p.c., d'argent 18 p.c., et d'or 3 p.c.; de plus, dans chaque cas, on constate un accroissement considérable par rapport à juillet. De même l'exportation en septembre a été favorable pour le cuivre — ayant passé de 23,500,000 lbs en août à 25,000,000 lbs; celle de zinc et de nickel, toutefois, a fléchi.

L'augmentation du tonnage ferroviaire a été moins rapide depuis le 1er septembre que les semaines précédentes; durant les cinq semaines finissant le 6 octobre, elle a passé, par rapport à l'an dernier, de 231,551 à 247,526 wagons, soit 15,975 de plus. Presque toute l'augmentation — 208,143 wagons — provient cette année de la division de l'Est. Les recettes brutes

ont continué de grandir: septembre l'emporte sur août de \$2,500,000 et de 7 pour cent sur septembre 1933, mais les dépenses d'exploitation ont augmenté davantage en proportion.

Gains

D'après les relevés de l'Office fédéral de la Statistique, sur les grands magasins et les "multiples", les ventes accusent un gain de 3 pour cent en août par rapport à juillet, alors qu'elles tendent ordinairement à diminuer ou demeurer stationnaires à cette époque de l'année. Au 1er octobre, les stocks de beurre entreposés atteignent 53,767,893 lbs; malgré ce total sans précédent, le marché est resté stable à cause de la situation des grains d'engrais.

Nouvelle amélioration des finances fédérales en septembre: à \$26,578,156, les recettes ordinaires dépassent les dépenses ordinaires, spéciales et imputables à capital, qui se chiffrent par \$25,894,590. Pour le premier semestre de l'année financière, les revenus ont été de \$188,602,467, et les dépenses totales de \$185,536,345. La même période l'an dernier, il y avait un déficit de \$22,627,492.

Le rapport bancaire du mois d'août contient peu de changements frappants. Les prêts courants et à vue accusent une certaine augmentation, tandis que la circulation des billets, à cause du mouvement des récoltes, a grandi de \$7,152,000. Les débits bancaires de septembre sont de \$2,580,000,000 au lieu de \$2,457,000,000 en septembre 1933.

Sur le marché des changes, le dollar américain s'est apprécié et passe à Montréal de 3 p.c. à 2 p.c. d'exemple. La livre a baissé de 4,86 à 4,81, tandis que le franc français montait de 6,48 à 6,51 et les devises-or de 1,20 à 1,21. L'événement du mois sur le marché des obligations a été la surconscription d'un emprunt de \$250,000,000 du Dominion du Canada. L'offre consistait en obligations à deux, cinq, huit et quinze ans, aux rendements respectifs de 2,57 p.c., 2,90 p.c., 3,43 p.c. et 3,81 p.c. Bien que l'emprunt ait surtout pour objet le remboursement de \$222,216,850 de Bons de Victoire à 1-2 p.c. dus le 1er novembre, le ministre des Finances a annoncé qu'il accepterait aussi des souscriptions au comptant. Le total combiné des diverses souscriptions s'est élevé à \$283,000,000.

Aperçu dans Québec

QUÉBEC — Le commerce, gros et détail, est un peu meilleur que l'an dernier. Bentrées passables ou lentes. On rapporte une production exceptionnelle de conserves de légumes. Les usines de soie artificielle et de lainages sont fort occupées; la production des cotonnades a ralenti quelque peu. Les fabriques de vêtements ont un bon volume de commandes. La chaussure et la tannerie travaillent à 60-70 pour cent de la capacité. Les commandes de meubles ont fléchi. L'exportation de bois en Angleterre en vertu des contrats de la dernière saison se continue régulièrement; la demande a faibli et les prix de même. Bonne demande de bois à pâte. Il y a lieu de penser qu'en 1934-1935 l'abatage des bois de sciage et à pâte l'emportera sur la saison précédente. La production de papier-journal reste un peu plus forte que l'an dernier à cette époque. Les aciéries rapportent que le volume des opérations se maintient, la demande étant particulièrement active pour les outillages de mines.

Aperçu dans Ontario

ONTARIO — Le commerce de gros est un peu en avance sur l'an dernier. Le temps n'a guère été favorable au commerce de détail pour les marchandises d'automne. Bentrées passables. En général, l'industrie est stable, avec accroissement de la production pour les marchandises de saison. Les fabriques de lainages restent en deçà de la moyenne; les tricoteuses ont beaucoup d'ouvrage et, dans certains cas, elles marchent à plein rendement. Les affaires vont bien dans la confection pour hommes et la confection de luxe pour dames. Les fabriques de chaussures ont des commandes satisfaisantes; l'activité est modérée dans les tanneries. La production de chaussures en caoutchouc l'emporte cette année sur 1933. Les usines d'automobiles attendent les nouveaux types de voitures; les fabricants de pièces d'autos sont actifs. Dans les pneus, on travaille à 50 pour cent de la capacité. Le meuble est peu actif, sauf pour les spécialités. On note une meilleure tendance pour la vente des machines agricoles et des outillages lourds. Les fonderies produisent presque au maximum et les usines de quincaillerie légère font de meilleures affaires que l'an dernier. Le mouvement des farines est stable à l'intérieur, mais l'exportation est au minimum. L'exportation, pour les viandes, est retombée de son sommet, mais le volume du commerce intérieur tend à augmenter.

23 octobre (Banque de Montréal).

Le naturaliste exagéré

Ce naturaliste est un Grec du nom de Dimitri Dakides, qui vient de voir prononcer son divorce, à ses torts, et d'être condamné à payer à sa femme une pension alimentaire. Ce Grec avait coutume de sortir en costume d'Adam, autrement dit sans aucun vêtement. Il voulait contraindre sa femme et ses enfants à l'imiter. Mais la femme ne l'entendait pas ainsi. Elle demanda le divorce et les juges de Stamboul, où elle habitait avec son mari, le lui ont accordé, estimant qu'une telle conduite ne saurait être tolérée en Turquie. Les magistrats turcs croient-ils donc qu'elle le serait dans un autre pays civilisé?

L'U. C. C. à Contrecoeur

S. E. Mgr Forget assiste au trône à la messe d'ouverture du congrès diocésain — Le crédit agricole — Allocutions de MM. Alfred Duranleau, Félix Messier, Martial Rhéaume, Laforce et Albert Rioux

Le village de Contrecoeur était en fête lundi dernier. Il recevait la visite de son évêque, S. E. Mgr Anastase Forget, de Saint-Jean, qui administra la confirmation aux enfants de l'endroit. En plus, l'U. C. C. y tenait son congrès diocésain. Celui-ci a obtenu un franc succès. La séance de l'avant-midi fut tenue dans la salle paroissiale, mais l'assistance était tellement nombreuse que les séances de l'après-midi et du soir furent tenues dans l'église.

S. E. Mgr Forget assistait au trône à la messe d'ouverture du congrès. Prêtre assistant, M. l'abbé Antonin Truquet, de Saint-Jean, qui administra le sacrement de l'Éucharistie; diacre d'honneur, M. l'abbé A. Perrault, curé de Sherrington; sous-diacre d'honneur, M. l'abbé Omer Hémond, de Boucherville; célébrant, M. l'abbé J.-A.-A. Lajeunesse, curé de Contrecoeur; diacre d'office, M. l'abbé Gilles Gervais, de Chambly-Bassin; sous-diacre d'office, M. l'abbé Paul Saint-Pierre, de Saint-Antoine; maître de cérémonie, M. l'abbé Armand Racicot, secrétaire de S. E. Mgr Forget.

Le R. P. Alph. Deguire, S.J., aumônier général de l'U. C. C., donna la bénédiction. Dans le chœur un remarquable chœur MM. les abbés Donatien Donais, de Contrecoeur, J.-M. Sauvé, de Sherrington, Ernest Coursois, de Verchères, L.-N. Laporte, de Verchères, Ernest Marcan, curé de St-Basile-le-Grand, J.-N. Labrosse, curé de Saint-Luc, et Wilfrid Fernet, curé de Saint-Blaise et aumônier diocésain de l'U. C. C.

Au cours de la séance de l'avant-midi, après le discours de M. Hercule Riendeau, de Saint-Rémi, qui fut félicité par M. Denis Tétrault, de Saint-Jacques-le-Mineur, fit un rapport du travail de l'année. Des cercles ont été fondés à Saint-Valentin, à Sherrington, à Verchères, à Saint-Bruno, à Chambly, à Saint-Luc, à Saint-Hubert et à Sainte-Julie. Le nombre des membres a été doublé dans le diocèse. M. Dionis Daomphousse, B.S.A., professeur au collège de Saint-Rémi, a parlé de l'importance de l'enseignement agricole, surtout pour les fils de cultivateurs. Il a fait valoir comment les écoles moyennes d'agriculture offrent de facilités aux cultivateurs de donner cet enseignement à leurs fils, comme c'est leur devoir.

M. Albert Rioux, président général de l'U. C. C., a été le dernier orateur de l'avant-midi. Aujourd'hui, la moyenne des cultivateurs qui sont de l'U. C. C. dans le diocèse de Saint-Jean est meilleure que dans le reste de la province. Autrefois il était difficile d'y faire de l'organisation parce qu'on était plus près des marchés et qu'on obtenait de meilleurs prix. Le marché de Montréal échappe maintenant aux cultivateurs de la région. Résultat: ils sont plus près pour s'unir. Le ministre de l'Agriculture a dit que Montréal pouvait absorber en grande partie la production de la province. Il y a là un problème. Depuis la fondation de l'U. C. C., il n'y a pas un problème de l'agriculture qu'elle n'ait pas étudié. M. Rioux a cité les résultats obtenus.

Mgr Forget

Le principal orateur de la séance de l'après-midi a été S. E. Mgr Forget. C'est pour prendre espérance, dit-il, que vous vous êtes réunis ici aujourd'hui. L'espérance qu'avont longtemps toute la classe agricole du diocèse sera de l'U. C. C. Il a tenu à assister à ce congrès afin de dire pourquoi il aime l'agriculture. Il est fils de cultivateur, frère de cultivateur, beau-frère de cinq cultivateurs. Jeune, il a lui-même travaillé sur la terre. Aussi il lui apporte toute son affection et tout son dévouement.

Le grand problème de l'heure présente est bien angoissant. Que seront vos fils demain? Il est inutile de les pousser vers les villes, c'est vers la campagne qu'il faut les diriger. Nous le devons, non seulement comme besoin individuel, mais aussi dans l'intérêt de notre race. Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts. Si nous voulons garantir l'avenir, il nous faut le nombre. C'est à la campagne que nous l'aurons. La campagne aide spirituellement à la sauvegarde des âmes et des gens. Mgr a terminé son allocution en donnant sa bénédiction aux congressistes.

A l'ouverture de la séance, M. Etienne Duhamel, président du cercle local de l'A. C. C., a parlé de son association et de la préservation de notre capital humain qui doit être la première préoccupation de nos dirigeants.

Credit agricole et Caisses populaires

Les questions traitées au cours de cette séance furent le crédit agricole et les caisses populaires, par M. Albert Rioux; l'écoulement de nos produits sur nos marchés publics, par M. Hercule Riendeau; la municipalisation des cours d'eau, par M. Victor Surprenant, de Saint-Blaise; le malaise de l'industrie laitière, par M. Henri Hébert, de Saint-Paul de l'Île-aux-Noix; le bien que pourrait faire l'association professionnelle, par le R. F. Aloysius, régisseur de la ferme des Frères Saint-Gabriel, à Saint-Bruno.

Résolutions

Les résolutions adoptées demandent: un crédit agricole, de préférence par l'entremise de la fédération des caisses populaires; au bureau de direction de l'U. C. C., de faire enquête sur l'écoulement de nos produits agricoles sur nos marchés, d'interdire le reballage du beurre et d'en imposer une classification obligatoire; la continuation du moratoire; de porter à \$500 l'octroi pour l'établissement des fils de cultivateurs et de l'étendre à tous les candidats, y

compris les orphelins, et non seulement à un nombre limité; la continuation, par le gouvernement provincial, des octrois pour engrais chimique. On a aussi adopté une résolution demandant au gouvernement provincial d'établir une école moyenne d'agriculture pour le comté de Chambly, à Saint-Bruno chez les Frères Saint-Gabriel. Enfin, on a adopté une résolution priant le gouvernement de mettre fin à l'existence du trust du charbon et d'obtenir une réduction des taux de fret sur le bois de chauffage.

Elections

Les élections ont donné le résultat suivant: président, M. Hercule Riendeau; vice-président, M. Victor Surprenant; directeurs, MM. Chas. Perrier, de Saint-Jacques-le-Mineur (Laprairie); Isaie Lemieux, de St-Jean, (St-Jean); Albert Préfontaine, de St-Basile-le-Grand, (Chambly); Joseph Leblanc, de Contrecoeur (Verchères); et Nap. Perras, de St-Michel (Napierville).

M. Duranleau

Le principal orateur à la séance publique du soir a été M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, venu spécialement d'Ottawa pour la circonstance. Le manque d'espace nous force à ne donner que quelques extraits de son discours. De tout temps en ce pays, a-t-il dit, l'Église et l'État se sont donnés; mais pour seconder l'effort de l'agriculture.

Et l'État ne s'est pas montré, lui non plus indifférent à votre situation. Au cours de la dernière session, le Parlement a adopté trois lois, trois mesures exceptionnelles destinées à venir en aide à la classe agricole. Pour vous permettre de rester sur vos terres, il vous offre la loi des compromis qui vous place dans une situation plus favorable que n'importe quel commerçant, puisqu'elle enlève à vos créanciers pour le confier au juge, le droit d'accepter le mode que vous offrez de régler vos dettes.

Pour vous permettre de rendre plus fructueuse l'exploitation de vos fermes et vous libérer de vos embarras financiers, une deuxième loi a réduit pour vous à 5 1/2 % le taux du prêt agricole fédéral et a augmenté considérablement votre pouvoir d'emprunt en vous permettant d'emprunter du gouvernement même en deuxième hypothèque.

Enfin, pour vous préserver des désavantages d'une distribution impétieuse et supprimer les intermédiaires inutiles et coûteux, l'État fédéral vous met sur pied un vaste organisme qui, en collaboration avec vous, se charge de placer vos produits sur le marché aux époques et dans les conditions les plus favorables, c'est l'office des ventes des produits agricoles. Il est à votre disposition, à condition seulement que vous consentiez à vous en servir. Mais pour vous en servir, une seule chose est nécessaire, une chose qu'aucun gouvernement, qu'aucun corps public, qu'aucune église ne puisse accomplir à votre place: c'est-à-dire vous unir, vous former en coopérative.

M. Messier

M. Félix Messier, député de Verchères à Québec, qui avait parlé avant le ministre, a déclaré qu'il ne devait pas y avoir de politique dans les questions agricoles. Il a favorisé un crédit agricole par l'entremise des Caisses populaires. Il connaît le crédit agricole fédéral. Il exige trop de garanties. Il est contre un crédit agricole provincial parce qu'il sera accusé d'être entaché de politique. Il s'intéresse à la colonisation. La résolution demandant que l'octroi pour l'établissement des fils de cultivateurs soit porté de \$300 à \$500 fait son affaire. Le chômage restera dans les grandes villes. Que cela soit populaire ou non, il faut prendre de leurs châteaux pour en faire des colons.

M. Rhéaume

M. Martial Rhéaume, député de Saint-Jean-Iberville à Ottawa, a fait un courageux discours. Si vous perdez le marché de Montréal, a-t-il dit aux congressistes, c'est votre faute. Il a expliqué pourquoi. Il a insisté sur la nécessité de la classification des produits. Il a ajouté que les fils de cultivateurs ne comptent que sur leurs pères ne réussissent jamais. Les cultivateurs qui ne comptent que sur les gouvernements créveront de faim.

M. Laforce

M. J.-E. Laforce, du C.N.R. et M. Albert Rioux, tous les deux bien en forme, ont prononcé d'excellents discours. L'espace manque pour les rapporter. C'est également le cas pour les autres allocutions prononcées par MM. Adam Bouthillier et Léon Pélipin, maire de la paroisse et maire du village de Contrecoeur; par le R. P. Alph. Deguire, aumônier général de l'U.C.C.; par MM. Raoul Dionne et Jules Auger, agronomes; par M. l'abbé Lajeunesse, curé de Contrecoeur.

M. l'abbé Wilfrid Fernet, aumônier diocésain a tiré les conclusions du congrès avant le chant d'O Canada.

Les pommes de terre

Ottawa, 26 — Les délégués à la conférence des pommes de terre se sont réunis, probablement aujourd'hui, leur plan pour réglementer la mise sur le marché des pommes de terre dans les cinq provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse, Ile du Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick. Il sera nécessaire que la majorité des producteurs intéressés approuvent le plan avant qu'on le mette à exécution.

Le tabac

Simcoe, Ont., 26 — Les représentants des producteurs et manufacturiers de tabac, en conférence ici depuis lundi dernier, ont approuvé de placer le tabac sur la liste des produits réglementés par le Marketing Board. Le prix du tabac a été fixé sur une base de 24,77 cents la livre aux producteurs.

M. Sauvé et l'agriculture

Il faut se garder de compliquer le problème agricole par une poussée exagérée vers la terre, dit le ministre des Postes

Il faut se garder de compliquer le problème de l'agriculture par une poussée vers la terre, a déclaré M. Arthur Sauvé, parlant à un banquet agricole mercredi soir, à Saint-Eustache.

L'agriculture, mère nourricière, doit rester la principale industrie du Canada. Elle doit être protégée non seulement contre ses rivaux ou ses ennemis, mais aussi contre ceux qui ne voient que chez elle le salut de tous. Pour servir l'agriculture, il est essentiel d'en bien comprendre les conditions, les possibilités de production, de profits et de pertes.

Il faut éviter les déceptions fatales. Le choix du sol à exploiter est aussi nécessaire que celui du colon. Les deux doivent se rencontrer pour se comprendre. On ne fait pas un colon ou agriculteur avec n'importe qui. Il y a une question d'aptitude, de vocation à considérer dans le choix d'un colon fondamental à rechercher dans le choix d'un canton.

Si nous voulons une production proportionnée à nos besoins domestiques et à la demande des importateurs étrangers qui échangent avec nous, il faut absolument rationaliser nos méthodes.

C'est par cette éducation qu'il importe de commencer la nouvelle vie économique.

Il ne faut pas comme depuis 25 années, chercher à majorer le prix du sol, le prix de l'outillage de tous les modes de production. Le temps est passé pour cette manie de se bâtir des fortunes en augmentant sur le papier le prix de la propriété. L'évaluation de tous les actifs. Majorer son actif, c'est en bien des cas augmenter son passif.

Ce qui tient le cultivateur dans la misère, c'est qu'il a acquis en temps normal des fermes au prix de 40 et 50 pour cent de plus que leur valeur normale. C'est qu'il a consenti à augmenter les dépenses domestiques de 30 à 40 p. c. de plus que les conditions raisonnables ou proportionnées aux revenus réguliers.

Le fils du cultivateur doit se pénétrer de cette vérité. Il trouvera son salut, son bonheur et sa prospérité relative dans l'économie partout. Épargner, non pas mesquinerie, mais raisonnablement, tout ce qu'il n'est pas nécessaire de dépenser; ne dépenser que ce qui peut rapporter profit, faire ses travaux pour en retirer le plus grand bénéfice; cultiver pour récolter de beaux produits afin qu'une bonne classification ne fasse point trop de déchets; avoir la notion des besoins des marchés et le désir d'y satisfaire; aimer l'ordre, professer le respect de la justice, fuir les préjugés, exiger de la logique, de la sincérité, de la bonne foi, de l'estime chez ceux qui vous dirigent; avoir de la reconnaissance pour ceux qui servent bien vos intérêts. Voilà le rôle du cultivateur.

En le remplissant ainsi, le cultivateur donnera un grand exemple à beaucoup d'autres et sera un grand citoyen, le plus utile et le plus respectable de son pays.

Respectez la propriété, le capital. Soutenez toujours le train salutaire aux innovations trop brusques. Restez attachés à vos institutions, à vos traditions. Exigez la protection du capital, exigez qu'il soit appliqué à une saine exploitation de nos richesses naturelles au bénéfice de la communauté.

Le capital doit servir à seconder les bonnes initiatives, à les aider à se réaliser. Exigez la fin de l'abus de ce capitalisme qui consiste à centraliser les grandes activités industrielles, à tondre les riches, à enrichir les pauvres, à édifier d'immenses fortunes, accumulées pour avoir mis 50 % d'eau dans leur stock.

Le cultivateur qui met quelques gouttes d'eau dans son lait est poursuivi et condamné. Qu'il en soit ainsi pour les mouliniers ou manipulateurs de stocks.

Parlant de l'industrie laitière, le ministre des Postes dit que l'enquête d'Ottawa a délégué le producteur de lait d'un ostracisme qui le ruinait. C'est grâce à la dénonciation des abus si le cultivateur vend son lait à Montréal le double qu'il le vendait l'an dernier à pareille saison.

Emphase espagnole

Les Espagnols ont de curieuses images lorsqu'ils font des compliments à quelqu'un et aussi quand ils se mettent en colère. En voici des exemples qui en notre langue ont évidemment beaucoup moins de saveur.

D'abord un compliment fait par un Espagnol à une jolie femme: — Bénie soit la mère merveilleuse qui t'a mise au monde!

Et maintenant deux apostrophes d'Espagnol en colère: — Enlève-toi de la lumière du soleil, ou je te porte un coup par lequel les enfants resteront le nez tordu jusqu'à la septième génération!

— Je le souhaiterais d'avoir les pieds en mille petits morceaux et que le bon Dieu le nomme facteur!

Férons-nous de même?

Vespasien regardait les financiers comme des éponges qu'il pouvait presser après les avoir laissés se remplir; et c'était à dessein qu'il employait dans les finances les hommes les plus avides, trouvant toujours occasion de confisquer une partie de leurs biens, lorsqu'ils s'en étaient enrichis.

En aurions-nous beaucoup de ces sortes d'éponges à presser dans ce temps de crise?

L'Espagne est l'un des débouchés offerts au Canada pour la poudre de lait, dont plus de 6,000 livres ont été exportées en 1933.

En 1933, le Canada a fourni à l'île de Malte plus de \$300,000 de marchandises, principalement du blé et de la farine. Le total des importations de Malte au Canada pendant la même année a été de \$150.

M. Duplessis à Port-Alfred

MM. Pierre Bertrand, Paul Sauvé et William Tremblay l'accueillent — L'ancien député de Maisonneuve attaque M. Arcand — Agent du communisme

Port-Alfred, 26. — M. Maurice Duplessis, chef du parti conservateur provincial, a terminé, à Port-Alfred, sa tournée politique dans la région du nord-est de la province. Au cours de sa visite, M. Duplessis est allé dans les comtés de Roberval, Lac-St-Jean et Chicoutimi. Il a reçu partout un bel accueil.

L'assemblée de Port-Alfred était présidée par M. Thomas-Louis Villeneuve. Les orateurs étaient MM. Duplessis, Pierre Bertrand, Paul Sauvé, William Tremblay.

M. Pierre Bertrand déclare que le gouvernement Taschereau n'est pas un gouvernement libéral et qu'il ne représente pas les libéraux. La preuve en est que le comte de Saint-Sauveur qui est 90 % libéral a élu Pierre Bertrand. Pourquoi? Parce que le gouvernement Taschereau n'est pas un gouvernement libéral, mais seulement le gouvernement des trusts. C'est un gouvernement qui pense aux ouvriers, juste pour le temps des élections, mais qui leur enlève ensuite d'une main ce qu'il leur avait donné de l'autre.

C'est ainsi qu'à la veille de l'élection de 1913, le gouvernement a voté une nouvelle loi pour empêcher l'élection aussi faite, il a saboté la loi. Tout d'abord il a réduit de façon considérable l'indemnité préliminaire que recevait l'accidenté; puis il lui a enlevé le droit de choisir son propre médecin, et enfin les ouvriers ont été traités tant bien que mal par la Commission.

M. Bertrand affirme que le système d'hospitalisation des vieillards lorsqu'il sépare les couples mariés est antisocial. Car le mariage ne peut être dissous que par la mort des conjoints et un système qui tend à les séparer sur terre, avant le terme normal, est déficient. Le gouvernement aurait dû appliquer la loi fédérale des pensions de vieillesse. Il ne s'agit pas dans le cas présent de principe à décider, mais d'une question économique. Nous payons les frais de toutes les pensions de vieillesse au pays, et cependant nous ne recevons rien en retour. Notre province a perdu ainsi des millions et des millions.

Il réclame aussi les pensions pour les mères d'orphelins nécessiteux.

M. Bertrand dit que le gouvernement Taschereau ne se préoccupe que des gros intérêts. C'est tellement sa mentalité qu'à la dernière session il a fait une loi pour forcer les municipalités à vendre les propriétés au sheriff lorsqu'elles sont grevées de plus de deux années de taxes. Le souci de l'ordre social aurait dû au contraire permettre de mesures remédiantes pour sauver la petite propriété.

Mais M. Taschereau ne croit que dans les grosses compagnies, les gros trusts et les grosses propriétés.

M. Tremblay

M. William Tremblay accuse le premier ministre de manquer à ses devoirs comme procureur général. M. L.-A. Taschereau est procureur général. Comme tel, il a la charge de faire administrer la justice dans la province. Or nous avons vu que les compagnies de charbon avaient violé la loi. La preuve en avait été faite par une enquête fédérale. Devant ces faits, le procureur général de la province, qui a la charge de l'administration de la justice dans la province, avait le devoir de poursuivre. Mais M. Taschereau a commencé par se recuser, par dire qu'il était au fédéral à poursuivre, à se demander s'il avait le droit ou s'il ne l'avait pas, s'il devait attendre ou agir immédiatement.

Finalement, il a fait poursuivre les compagnies qui ont été condamnées non seulement par la Cour supérieure, mais par la Cour d'appel. Mais les compagnies, dans un cynisme révoltant, ont continué, ont accentué l'exploitation, resserré les liens du monopole; bref elles ont continué de violer ouvertement la loi, avec ce résultat que le public paie maintenant le charbon deux et trois dollars plus cher la tonne que l'an dernier, alors que, suivant les tribunaux, nous étions déjà odieusement exploités. Le procureur général n'a pas voulu intervenir, poursuivre les nouvelles violations de la loi. Et c'est nous qui payons.

M. William Tremblay attaque vivement M. C.-J. Arcand, ministre du Travail.

— Un des nôtres, dit-il, un unioniste, nous a vendus, nous a trahis, dans la question de la loi des accidents du travail. M. Arcand, étant un unioniste, connaît les questions ouvrières; il ne peut pas plaider ignorance et dans les circonstances, son attitude a été une trahison de sa part et il ne mérite pas d'être écouté des ouvriers.

M. Tremblay dit que M. Arcand a prouvé la diminution des indemnités préliminaires aux accidentés, a approuvé qu'on enlève aux ouvriers le droit de choisir leur propre médecin.

M. Duplessis

M. Duplessis dénonce les abus commis par les salariés de toute classe dans la province. Il dénonce aussi M. C.-J. Arcand, qui se contente de protester de façon platonique contre ces abus, alors qu'il a tous les pouvoirs nécessaires pour les réprimer et les faire cesser. M. Arcand est comme un chef de police qui crie au voleur, mais qui a peur de l'arrêter. Le gouvernement ne s'intéresse guère à la population, il n'a à cœur que le sort des grosses compagnies, et il leur a même donné pratiquement

nos forêts pour laver leurs scandales.